

N°29

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT

LES
GRANDES
OPÉRATIONS

L'HABITAT
TOUJOURS
UNE PRIORITÉ

SPORT
JEUNESSE
ET CULTURE

NOËL
À SOLLIÈS

DÉCEMBRE 2024



VIVRE À SOLLIÈS

JOYEUSES
fêtes



LES FESTIVITÉS DE NOËL EN PAGE 26

EDITORIAL

Les communes... heureusement !

Chères amies, chers amis Sollièspontois

Les communes... heureusement, a été le thème central du 106^{ème} congrès des maires de France qui a rappelé le rôle fondamental des communes dans notre démocratie pour la vie quotidienne des citoyens qui restent attachés à "la petite France" là où tout se conçoit, s'élabore et se réalise.

Alors qu'à l'instabilité politique s'ajoute la montée des périls et des tensions en Europe et dans le monde et que les citoyens s'interrogent sur la détérioration des services publics en dépit d'une fiscalité qui ampute leur pouvoir d'achat, les maires représentent bien le dernier rempart de notre démocratie en faisant de leurs commune un refuge et un havre de paix.

Ainsi, en dépit d'un contexte financier tendu et des discours stigmatisant les collectivités, la commune va continuer d'impulser et de réaliser les nombreux projets qui vous sont rappelés dans ce bulletin de décembre.

Le maintien de la qualité des services publics

La commune a répondu au désengagement de l'Etat pour continuer de satisfaire aux demandes, aux besoins et à l'accompagnement des administrés.

- **France Services** : inaugurée en 2021, France Services n'a cessé de s'améliorer et de monter en puissance, devenant un des établissements les plus performants de France pour la plus grande satisfaction des intéressés.

- **La Maison Pluriprofessionnelle de Santé (MSP)** : inaugurée le 17 février 2024, la MSP a réagi très positivement à la désertification de notre territoire avec l'installation de 10 médecins, généralistes et spécialistes et de 7 spécialités paramédicales.

L'ouverture l'année prochaine du nouveau centre d'imagerie médicale et la mise en chantier du futur centre dentaire amélioreront également l'offre médicale sur notre territoire.

- **La médiathèque René Char** dont l'inauguration est prévue le 15 février va être un formidable outil culturel favorisant l'accès à la culture pour tous dans un lieu d'échanges et d'intégration.

- **La sécurité, la protection des biens et des personnes**, la lutte contre les incivilités restent des objectifs prioritaires qui ont nécessité l'installation de 87 caméras performantes de vidéoprotection et le renforcement de la collaboration entre la gendarmerie et la police municipale.



- **La mobilité et les transports** mobilisent notre attention avec la relance d'une 2^{ème} aire de covoiturage ; la réalisation en 2025 de la ligne de covoiturage Cuers-Toulon, la sécurisation de notre gare par de grands travaux en 2026 et l'obtention auprès de la SNCF de la présence de personnels de surveillance...

Le renforcement de la cohésion sociale

- **L'habitat et l'emploi** restent les axes principaux de notre politique sociale avec la création d'un marché locatif, l'accession sociale à la propriété et la promesse d'emplois nouveaux avec l'extension de notre zone d'activités.

- **Les actions sociales conduites par le CCAS** se développent dans le cadre de Solliès-Solidarité et l'ouverture de nouveaux ateliers sportifs pour nos anciens, alors que l'avancement du chantier du nouvel EHPAD permettra la livraison fin 2025 d'un établissement agrandi, confortable et moderne.

L'attractivité de la ville qui continue de progresser

- **Avec les grandes opérations de renouvellement urbain** comme la requalification de notre centre, la réhabilitation de notre voirie (la RD 554, l'avenue des Oiseaux et très prochainement la RD 58 dans la plaine).

- **Avec les grands investissements destinés à notre jeunesse** qu'ils soient de nature sportive comme la rénovation du stade Murat ou qu'ils concernent nos écoles avec la réhabilitation des salles de restauration et la renaturation des cours d'écoles ainsi que les projets à venir relatifs à l'augmentation de la capacité du centre aéré et à la rénovation de la crèche municipale.

- **Avec le développement de la politique culturelle** et événementielle déjà très conséquente et qu'enrichira bientôt notre médiathèque.

Tous ces projets et ces réalisations expriment un sentiment d'espérance et de fraternité que nous allons partager pendant les fêtes de Noël, que je souhaite à toutes et à tous chaleureuses et familiales.

Enfin, j'adresse dès à présent, à chacune et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2025.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

SOMMAIRE

02	Editorial
03	Les finances
04	Une ville solidaire et fraternelle
08	Une ville qui s'équipe
16	Une ville qui privilégie son habitat
21	Une ville qui protège son environnement
24	Une ville soucieuse de votre sécurité
26	Noël à Solliès-Pont, programme
28	Une ville qui privilégie son développement économique
32	Une ville fière de sa jeunesse

36	Une ville riche de sa culture
40	Hommage
41	Solliès et le lien Armées-Nation
42	Hommage
43	A l'honneur
44	Vie quotidienne
46	Retour en images
49	A vos agendas
50	Tribune de l'opposition municipale
51	Carnet sollièspontois





LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

DANIÈLE RAVINAL,
ADJOINTE AUX FINANCES,
AU BUDGET ET À LA COMMANDE PUBLIQUE

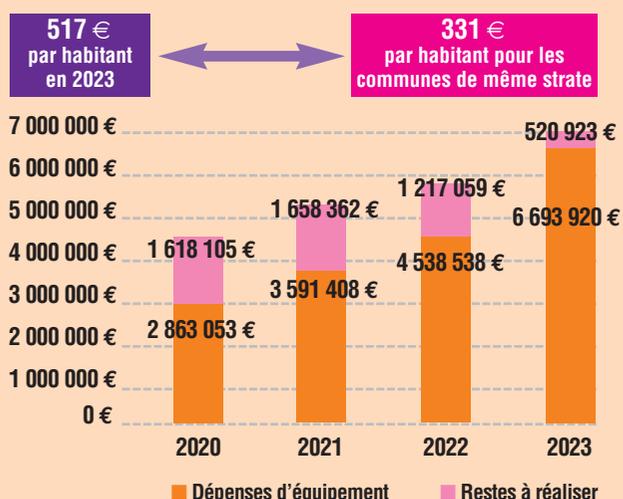
Le **CFU** (Compte Financier Unique) qui a été voté le 20 juin dernier se substitue désormais aux deux comptes financiers existants : le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public. Tout comme ceux-ci, il termine le cycle budgétaire et retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune au cours de l'année. Il a été précédé par le débat d'orientation budgétaire le 28 février 2023, le vote du budget primitif le 30 mars 2023 et les décisions modificatives adoptées les 29 juin, 28 septembre et 7 décembre 2023.

Malgré un contexte économique difficile et des marges de manœuvre sur les recettes, notamment fiscales, réduites, le CFU 2023 présente d'excellents résultats. La commune réalise les dépenses d'équipement les plus importantes de son histoire et son épargne atteint son plus haut niveau permettant ainsi de poursuivre sereinement ses projets d'investissement en 2024. **L'analyse financière exposée par la Direction Générale des Finances Publiques a confirmé le 19 septembre ces excellents résultats ainsi que la très bonne gestion financière de la ville.**

Un excédent à reporter sur 2024 de 4,3 millions d'euros

Forte accélération des dépenses d'équipement qui atteignent leur plus haut niveau enregistré (+47,5%) :

6,7 M€ de dépenses réalisées en 2023
et 521 000 € de restes à réaliser.



517 €
par habitant
en 2023

331 €
par habitant pour les
communes de même strate

Stabilité de l'endettement sur plusieurs années :

9,4M€ au 31/12/2023 contre 8,5M€ au 31/12/2022.

L'augmentation de 2023 est la conséquence du déblocage des emprunts contractés en 2022 et 2023.



773 €
par habitant
en 2023

816 €
par habitant pour les
communes de même strate

Des dépenses réelles de fonctionnement dont la progression (+6,6%) est légèrement supérieure à celle des recettes.

Cette année encore elles restent inférieures à celles des communes de même strate.

- Charges générales : +17,9%
- Dépenses de personnel : +4,5%
- FPIC, pénalités loi SRU : -29,2%
- Charges de gestion courante : +5,3%

1 085 €
par habitant
en 2023

1 154 €
par habitant pour les
communes de même strate

Une épargne en hausse, à son plus haut niveau enregistré, signe d'une excellente santé financière de la commune (+5% par rapport à 2022).



Des recettes réelles de fonctionnement hors cessions en hausse (+6%) mais toujours inférieures à celles des communes de même strate.

- Remboursements sur rémunérations : -22,2%
- Produits des services : +10,4%
- Fiscalité locale : +8,8 %
- Dotations et participations : +3,7%

1 333 €
par habitant
en 2023

1 351 €
par habitant pour les
communes de même strate

Des taux d'impositions maintenus depuis 2002 :

- Taxe d'habitation : 19,03% (résidences secondaires)
- Taxe foncière sur le bâti : 45,50%
- Taxe foncière sur le non bâti : 50%



UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

ROSELINE FOUCOU, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP



La solidarité et la fraternité sont des vertus sur lesquelles se bâtit notre collectivité comme en témoignent les manifestations qui établissent le lien entre les administrés et les générations, mais aussi la réalisation de structures répondant aux besoins de la population comme la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et l'ouverture du chantier du nouvel EHPAD de Solliès-Pont.

Solliès-Pont fête ses aînés



Repas de clôture de la semaine bleue

© Ville de Solliès-Pont



Moustiers Sainte Marie

Du 30 septembre au 5 octobre s'est déroulée une nouvelle fois la **semaine bleue** qui valorise la place de nos anciens dans la collectivité et rappelle l'importance des liens entre les générations.

Près de 600 inscriptions ont témoigné de la richesse des prestations proposées qui ont débuté lundi par le traditionnel thé dansant, suivi le lendemain d'une journée pique-nique à Sanary avec la visite du Zoa parc effectuée par 45 séniors enchantés d'avoir pu observer 80 espèces animales originaires des 5 continents.

Mercredi a été réservé à la journée intergénérationnelle organisée par le Secours Catholique avec la participation de 54 jeunes enfants du service jeunesse qui ont échangé au cours d'ateliers créatifs avant d'assister l'après-midi à la salle des fêtes à la représentation théâtrale par l'Atelier de la comédie "histoire d'en rire" qui a ravi l'auditoire.

Exercices sportifs jeudi dans le parc Marie Astoin, pour une vingtaine de participants encouragés par Caroline, notre éducatrice du service des sports, avant d'assister à la projection au cinéma Le Rio du film "N'avoues jamais" qui a été très apprécié par nos amis.

Enfin, le vendredi 3 octobre, s'est déroulée la très attendue excursion à Moustiers-Sainte-Marie dans les Alpes de Haute Provence, le pays de la faïence et de la lavande.

Deux bus ont dû être affrétés pour transporter 87 passagers, accompagnés par la guide conférencière Valérie de Schoenmacker pour leur visite du village en petit train, avant de déjeuner dans le cadre idyllique du restaurant La Cascade et de faire quelques emplettes à la Maison du Lavandin.

Enfin, le succulent repas préparé et servi par les équipes de la restauration scolaire, dirigées par Sébastien Boucher, le nouveau chef de service, clôtura cette semaine de réjouissances.

Les 157 convives attablés profitèrent également de l'animation musicale du DJ attitré, Tony Cosentino, dans notre salle des fêtes devenue pour un instant salle de danse. Une belle semaine de découvertes et d'animations ludiques que nous devons au dévouement de Roseline Foucou, adjointe référente et de Sandra Chavès, directrice du CCAS, entourée de son équipe.



UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

Lancement réussi pour “Cap Sport Sénior Santé”

Le CCAS de Solliès-Pont, dans le cadre de son action “**Solliès Solidarité**”, s’investit dans la lutte contre l’isolement et le développement du lien social. C’est dans cet objectif qu’il a sollicité le Comité Départemental Olympique du Var (**CDOS 83**) au mois de juin 2024 pour bénéficier du dispositif “Cap Sport Santé Sénior”. Déjà présent dans plusieurs communes du Var, il s’adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans en leur proposant des activités physiques douces et adaptées.

Cette action qui s’inscrit dans un dispositif protecteur de

la santé publique, permet à nos séniors de découvrir le plaisir d’une pratique sportive régulière, et s’ils le souhaitent, de poursuivre celle-ci dans une association.

Le CDOS 83 priorise les communes labellisées “Terre de jeux 2024”, un label que Solliès-Pont possède depuis 3 ans. Ainsi, madame Lucienne Roques, présidente du comité, a retenu la candidature de la commune proposée par le CCAS et signé avec celui-ci le 28 août 2024 une convention de partenariat qui a permis de lancer les activités dès le mois de septembre.

“Cap Sport Santé Sénior”, quésaco ?

C’est un programme comportant 2 sessions de 16 séances d’activités physiques adaptées offertes aux solliès-pontois/ses à partir de 60 ans. Aucun niveau de pratique sportive n’étant exigé, les débutants sont les bienvenus.

Les séances, encadrées par un éducateur sportif diplômé du CDOS 83, ont lieu **tous les vendredis de 9h à 10h à l’Espace associatif par groupe de 15 personnes.**

Chaque session commence et s’achève par un bilan physique des participants, qui permet d’apprécier leurs capacités et leur progression. Ceux-ci s’engagent donc de fait à suivre **régulièrement** les séances tout au long de la période.

La première session qui se déroule actuellement du 6 septembre 2024 au 17 janvier 2025 affiche complet !

La **seconde session se déroulera du 24 janvier au 15 mai 2025**. Quelques places restantes étant disponibles, ne tardez pas à vous inscrire auprès du CCAS.

Cette activité, ludique et gratuite, nécessite la production d’un certificat médical de non-contre-indication à la pratique d’activités physiques qui peut vous être délivré par votre médecin traitant.

Au vu des excellents retours de notre 1^{er} groupe de participants, nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité de la prestation proposée par le CDOS 83 que la commune remercie pour son investissement sur son territoire.

> Informations et inscriptions auprès du CCAS

Téléphone : **04 94 13 88 90**

Courriel : **ccas@solliespont.fr**



© Ville de Solliès-Pont



UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE



Les ateliers de l'ASEPT pour une retraite active !

Onze millions de personnes vivent seules en France, un chiffre qui a malheureusement triplé en 50 ans et qui concerne une grande majorité de seniors.

Ce constat a amené le CCAS à renforcer les actions de lutte contre l'isolement en développant le lien social porté par le dispositif "Solliès-Solidarité" animé par un agent en service civique.

Afin d'améliorer cette lutte contre la solitude et l'isolement, le CCAS a sollicité l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur le Territoire PACA (ASEPT), financée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Ainsi, une convention de partenariat a été signée le 4 juillet 2024, permettant l'organisation sur notre commune d'animations et d'ateliers gratuits, destinés aux personnes âgées de 60 ans et au-delà.

Déclinés en 33 séances, 5 ateliers se dérouleront de septembre 2024 à juin 2025, à l'**Espace Associatif chaque vendredi après-midi**.

Ces activités de qualité, variées et enrichissantes, rencontrent un grand succès auprès du public. Aussi, le nombre de places étant limité, il est conseillé aux personnes intéressées de s'inscrire auprès du CCAS, pour les séances et les ateliers à venir.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2024-2025

Yoga du rire :

du 15 novembre au 13 décembre 2024 / 5 séances

Expression théâtrale :

du 10 janvier au 28 février 2025 / 8 séances

Yoga douceur :

du 7 mars au 11 avril 2025 / 6 séances

Marche active :

mai-juin 2025 / 4 séances



*Les participants s'engagent à suivre l'ensemble des séances de l'activité choisie.

Pour l'année 2024-2025, le dispositif "Solliès-Solidarité" développé par le CCAS va profiter à 105 personnes, dont 75 pour les activités de l'ASEPT et 30 pour les séances sportives du CDOS 83.

Un grand merci à nos partenaires !

> **Informations et inscriptions** : téléphone : **04 94 13 88 90**, courriel : **ccas@solliespont.fr**



Les prochains thés dansants à la salle des fêtes

A noter sur vos agendas !

> **Informations et réservations au CCAS**. Téléphone : **04 94 13 88 90**, courriel : **ccas@solliespont.fr**

- Jeudi 16 janvier 2025
- Jeudi 13 février 2025
- Jeudi 10 avril 2025
- Jeudi 19 juin 2025
- Jeudi 11 septembre 2025
- Jeudi 20 novembre 2025
- Repas fête des grands-mères : mercredi 05 mars 2025
- La semaine bleue : option de réservation du 29.09 au 11.10.2025 (pas de date définie à ce jour)
- Repas de Noël : mercredi 10 décembre 2025



UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

Des locaux rénovés pour France Services

Ayant succédé à la Maison des services au public créée en 2016, France Services a été inaugurée par le préfet du Var et le maire de Solliès-Pont le 17 mai 2021.

Structure de référence d'aide aux démarches administratives sur le territoire de la Vallée du Gapeau, elle totalise plus de 3000 prises en charge par an, assurées par la présence de 10 partenaires nationaux et celle de nombreux partenaires locaux.

France Services regroupe ainsi en un même lieu, de nombreuses prestations simplifiant la vie des administrés. Elle dispose également d'un conseiller numérique qui anime des ateliers d'initiation et de perfectionnement au numérique, gratuits et ouverts à tous.

Connaissant une **fréquentation toujours plus importante**, la structure a fait l'objet d'une récente réhabilitation intérieure afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers.

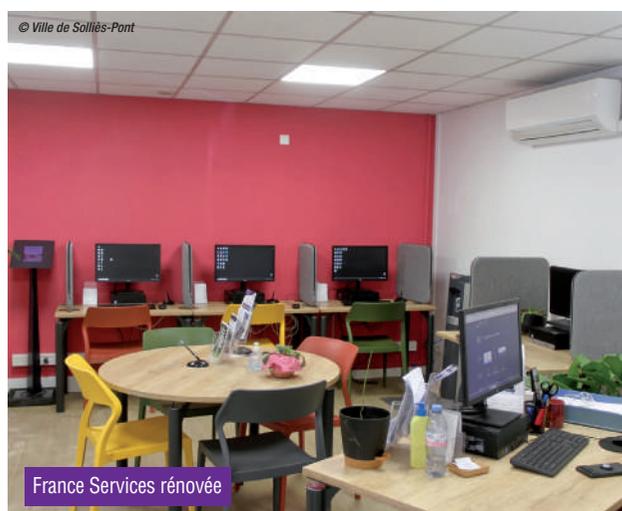
L'opération de rénovation a eu lieu en deux temps pour préserver la continuité du service public.

- **La première phase de travaux**, qui s'est déroulée du 17 juin au 5 juillet, a concerné la salle principale avec une reprise des peintures, la pose d'un nouveau revêtement de sol, l'installation d'un volet électrique et d'une boucle sonore destinée aux malentendants. L'espace a été entièrement réaménagé avec un nouveau mobilier design et adapté.

- **La même opération qui s'est renouvelée** du 9 au 27 septembre, a concerné l'autre partie des locaux comprenant l'espace d'accueil et les bureaux dédiés aux permanences.

Les travaux ont été effectués en régie par les services techniques communaux pour un coût global de 30 250 euros dont 19 000 euros supportés par la Commune et 11 250 euros par le CCAS pour l'achat du mobilier.

Les nouveaux locaux de France Services, modernisés et plus fonctionnels, ont été inaugurés le vendredi 15 novembre par le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, en présence des services de l'Etat et d'un nombreux public.



Pour l'inclusion des personnes malentendantes

Toujours attentive aux besoins de ses habitants, la commune s'est dotée en 2024 de 5 appareils à boucle d'induction mobile, pour un coût de 1 500 euros.

Ce dispositif a été installé dans les points d'accueil du public, en mairie, au CCAS et à France Services, mais aussi au poste de la police municipale et au centre technique.

Ces appareils s'adressent aux personnes malentendantes.

Pour celles qui ne sont pas appareillées, le dispositif permet de bénéficier d'une conversation amplifiée grâce à son écouteur additionnel.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE



PATRICK BOUBEKER
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Les nombreux chantiers qui animent la ville témoignent de notre volonté d'accompagner sa transformation, en raison de sa démographie et des nouveaux besoins de sa population.

Ainsi avons-nous poursuivi une politique d'équipement très active qui s'est exercée dans de nombreux domaines, telles les grandes opérations de voirie récemment terminées comme la belle avenue des Oiseaux ou à venir, comme la requalification de la RD 58.

D'autres opérations importantes vont impacter positivement la vie quotidienne des administrés comme le nouveau stade Jean Murat inauguré il y a quelques mois ou la médiathèque qui vient d'être livrée et qui sera inaugurée le 15 février 2025, alors que le chantier du nouvel EHPAD avance et que le projet de réhabilitation du centre ancien vient de démarrer.

Toutes ces opérations dédiées à l'ensemble de notre population impliquent la nécessaire restructuration de notre cité.

L'avenue des Oiseaux : une belle avenue pour un trafic apaisé

Communauté de Communes



Desservant le stade intercommunal Murat et utilisée par les habitants de la vallée du Gapeau, l'avenue des Oiseaux a été classée d'intérêt communautaire en 2022.

La communauté de Communes a entrepris en novembre 2023 la requalification de cette voie très empruntée par d'importants travaux qui se sont achevés en juillet 2024.

Cette grande opération réalisée sur un linéaire de voirie de **800 mètres** entre le rond-point de la Médaille Militaire et le rond-point Daudet, a représenté un investissement important pour l'intercommunalité et la commune.

Outre la réhabilitation des trottoirs et de la chaussée, une **voie de mobilité douce** a été créée, réservée aux cycles et aux piétons et séparée de la chaussée par des barrières de bois et des espaces verts réalisés en régie par la commune.

La plantation d'arbustes et d'arbres d'ombrage méditerranéens a concouru à lutter contre les îlots de chaleur et à végétaliser une avenue minérale.



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

Dans une démarche éco-responsable, l'éclairage public a été modernisé avec l'installation de LED

Après avoir écarté du projet deux plateaux traversants, un ralentisseur non réglementaire préexistant aux travaux a été démantelé, afin de se conformer à un arrêt du tribunal administratif de Toulon.

Cet important chantier a été confié à l'entreprise Colas pour la voirie, à Midi Traçage pour la signalétique et la pose des barrières, et à Citelum pour le remplacement de l'éclairage.

Le coût de l'opération s'est élevé à **1,8 million d'euros** pour les travaux de voirie financés par l'intercommunalité auxquels il faut ajouter **160 000 euros** supportés par la commune de Solliès-Pont dont 85 000 pour la réalisation des espaces verts et 75 000 pour l'achat des candélabres.

A moyen terme, cette voie est appelée à devenir une route départementale qui reliera la RD 554 à la RD 97.

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

/// Livraison de la médiathèque

La **réception** de notre équipement culturel phare s'est déroulée fin octobre 2024. Débuté en janvier 2023, le chantier a été plus long que prévu en raison des retards pris par les entreprises de second œuvre et des réserves exprimées.

Rappelons que ce bâtiment d'une emprise au sol de plus de 1 000 m², se dresse sur 2 niveaux et sera affecté à des espaces dédiés à la jeunesse en rez-de-chaussée et aux adultes à l'étage.

Une salle informatique équipée de 9 postes, un "univers jeux vidéo" et une salle de réunion-formation seront ouvertes au public.

L'auditorium de **80 places** doté d'une régie performante, sera accessible par l'ascenseur et l'escalier monumental éclairé par un dôme de verre qui renforce la clarté apportée par les grandes baies vitrées donnant sur le parc du château.

A l'étage, accolée au corps principal de la médiathèque, l'aile ancienne qui faisait partie des communs du château, recevra le service communication de la ville, anciennement hébergé à la mairie.

Les **superbes résilles** en béton fibré de couleur brique, dont le dessin évoque les feuilles de figuier, recouvrent la façade nord du bâtiment principal et prolongent de façon harmonieuse l'ancien bâtiment des communs. La nuit tombée, les résilles éclairées soulignent l'architecture remarquable de l'édifice et nous fait penser à un immense photophore.

Le grand parvis invite à une pause sur les bancs de pierre disposés pour contempler le parc du château et la sculpture "Rémanence" offerte à la commune par l'artiste Eldekan, lors de la biennale de sculpture de 2022.



L'installation des mobiliers, des matériels informatiques, des divers équipements et des nombreuses et importantes collections occupera jusqu'au mois de février l'équipe constituée de 7 agents qualifiés.

L'inauguration de la médiathèque se déroulera le **samedi 15 février 2025**. Elle portera le nom de **René Char**, un provençal authentique, poète de renom et grand résistant. L'ouverture au public aura lieu le **15 mars 2025**.

Cette très importante opération qui a demandé un investissement financier conséquent, va constituer un formidable outil culturel, mais aussi un lieu d'échanges, de convivialité et d'intégration qui profitera à tous les habitants de notre collectivité, quelles que soient leur âge, leur origine ou leur profession.

LES FINANCEMENTS PUBLICS

(travaux, équipements et collections)

Etat DRAC	1 447 800 €
Etat DSIL	656 950 €
Région Sud	200 000 €
Département du Var	180 000 €
Total subventions	2 484 750 €
Commune	2 911 344 €
TOTAL	5 396 094 €

/// Bientôt un nouveau centre de radiologie

Situé sur la rue Joseph Aillaud, le chantier du futur nouveau centre d'imagerie médicale **IMASUD** progresse après la démolition en juin 2024 du bâtiment abritant l'ancienne perception.

Les fondations ont été coulées au mois de septembre et permettront bientôt l'érection des murs et des planchers en béton préfabriqué.

Le nouveau centre de radiologie s'élèvera sur 3 étages hébergeant les espaces d'accueil et les locaux techniques. Il devrait être **livré fin 2025**, pour remplacer avantageusement les locaux vétustes de l'ancien cabinet de la rue de la République.

La réalisation de cette opération impliquera la réhabilitation par la commune en 2025 des rues Didier Daurat et Joseph Aillaud. L'enfouissement des réseaux aériens sera réalisé ainsi que la création d'un pluvial dont le lotissement voisin est dépourvu.

La voie reliant le centre de radiologie à la Maison de Santé Pluri Professionnelle, distante d'une centaine de mètres, sera également aménagée.



© Ville de Sollies-Pont

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Une nouvelle centralité en cœur de ville



Après les études et l'expertise du cabinet Signes Paysage, maître d'œuvre assisté du bureau technique "Lamour", et après avoir consulté et averti les riverains, les travaux de requalification du centre-ville ont débuté avec la démolition du bâtiment communal qui hébergea jadis la mairie de la commune, la bibliothèque municipale et deux commerces.

Cet édifice a une histoire qui mérite d'être rappelée.

Au 17^{ème} siècle, le seigneur de Solliès construisit aux abords du pont du Gapeau une halle pour mesurer le grain récolté dans la plaine afin de fixer "le piquet" (la taxe sur les grains).

Les habitants et les syndics prirent l'habitude de se rassembler devant le juge de Solliès ou son lieutenant, le "baille".

En 1714, ce bâtiment fut désigné pour servir de maison commune et appelé hôtel de ville du bourg du pont. Alors que l'assemblée se réunissait dans la grande salle du 1^{er} étage, un moulin à huile armé de 5 presses fut construit en 1765, animé par les eaux du canal de la Miséricorde qui empruntait l'allée du Vieux moulin.



C'est dans ce bâtiment, devenu la mairie après la création de la commune par la convention en 1790, que le poète Jean Aicard reçut le 3 janvier 1920 Georges Clémenceau.

Puis l'édifice accueillit la bibliothèque municipale après le transfert de la mairie en 1962 vers l'avenue du 6^{ème} RTS. Nous savons que celle-ci occupe depuis le 20 juin 2015 le château Forbin et que la bibliothèque va être transférée dans la nouvelle médiathèque.

La démolition allait être réalisée par l'entreprise Marion après que les travaux de désamiantage et de suppression des réseaux d'électricité et de gaz aient été réalisés.

Le **7 mai 2024**, les travaux de démolition ont été entrepris après la mise en sécurité du site, le curage du bâtiment et le démontage de la toiture.



La **première phase** des travaux de démolition allait durer jusqu'à fin juillet, des travaux impressionnants par leur ampleur, mais qui ont su préserver les 7 arches de pierre qui encadraient les presses à huile ainsi que le perron, l'escalier et la porte qui représentaient l'entrée de l'ancienne mairie.

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Cet ensemble monumental sera reconstitué sur le pignon mis à nu de la maison mitoyenne.

Les arcades ne seront pas déplacées mais restaurées comme l'ont été les presses du moulin à huile du faubourg Notre-Dame qui siègent sur la RD 554.

Elles nous rappelleront notre riche histoire locale, dressées au centre de la vaste place qui aèrera considérablement le centre-ville devenu lieu de rencontres et d'échanges dans un cadre agréable, ombragé et perméabilisé.

La deuxième phase qui concernait le renforcement des façades de la maison mitoyenne vient de se terminer.

Parallèlement, un appel d'offres a été lancé relatif à l'attribution de nombreux lots, un préalable au début des travaux de requalification envisagés courant décembre et qui devraient **se terminer fin 2025**.

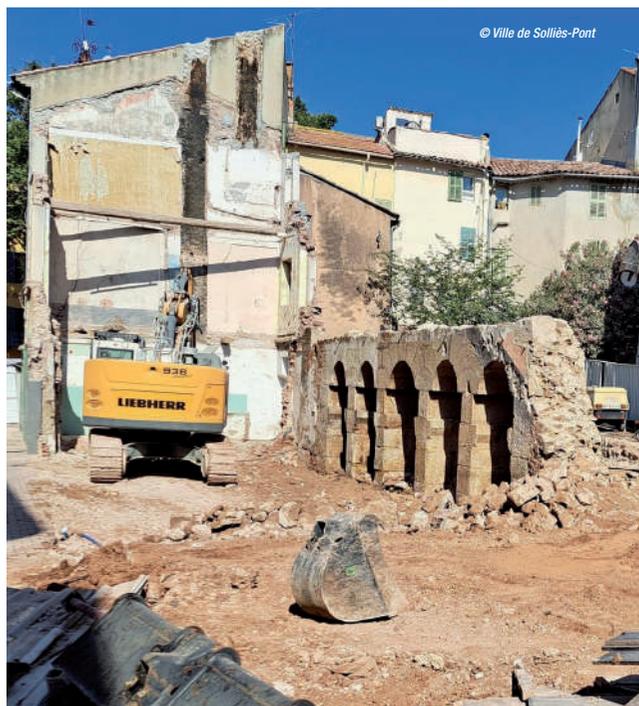
A cette date sera également terminée la réhabilitation de **la traverse du Vieux moulin**, voie de liaison entre la nouvelle agora et la place du général Gardanne qui sera également rénovée.

Ainsi sera réalisée une promenade agréable le long du canal de la Miséricorde qui sera découvert et aménagé.

Ces différents chantiers seront accompagnés de la réhabilitation de la voirie et des réseaux secs et humides.

La requalification du centre-ville comprend également la réhabilitation de **l'impasse Félix Pey** et de l'emplacement de l'EHPAD.

Cette requalification qui prévoit la construction d'un petit collectif ne sera envisagée qu'après le déplacement en 2026 de la maison de retraite vers l'ÉcoQuartier.



LES PARTENAIRES FINANCIERS

	Participation	%
Europe Feder	603 148 €	21
Région Sud	1 170 304 €	40
Commune	1 152 309 €	39
TOTAL	2 925 761 €	100

Le devenir de l'immeuble 18 rue Gabriel Péri



Le 19 septembre 2024, la commune de Solliès Pont a délibéré sur la cession sous forme **de dation, du bâtiment sis 18, rue Gabriel Péri** à proximité du chantier de démolition de la vieille mairie.

Pour rappel, la commune avait acquis en 2021 ce bien qui faisait partie du projet d'agrandissement de la maison de retraite Félix Pey, avant que ne soit décidé son transfert vers l'ÉcoQuartier. Préalablement, par délibération du 26 mars 2024, le conseil municipal avait autorisé Monsieur le Maire à lancer une consultation sur la base d'un cahier des charges précis afin de réhabiliter ce bâtiment. L'offre de l'entreprise SAM (Société Azuréenne de Maçonnerie), dirigée par monsieur Boubekeur, a été

retenue à l'issue de cette procédure. L'opération de rénovation concernera les communs des étages supérieurs, la toiture et la verrière. Elle devrait débuter en décembre 2024 pour s'achever fin 2025. L'immeuble sera constitué à terme de 3 logements ainsi que d'un commerce en rez-de-chaussée d'une surface de 50 m² qui demeurera propriété communale. Les appartements seront remis à la location et le commerce à disposition, moyennant des loyers adaptés au marché immobilier de notre territoire. Il est utile de rappeler que cette démarche s'inscrit dans le projet de revitalisation de notre centre-ancien et dans la valorisation du patrimoine immobilier communal.

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

La rénovation du quartier de la Traverse des Frères

La réhabilitation de cette friche urbaine du Faubourg Saint Antoine avance avec la construction en cours de réalisation d'un petit collectif de logements sociaux.

La maîtrise foncière entreprise par l'Etablissement Public Foncier Régional est en passe d'être finalisée, alors que le résultat des études complémentaires concernant le stationnement et les financements est attendu avant de procéder aux appels d'offres.

Le nouvel EHPAD : les travaux progressent !



Après 10 ans d'obstacles et de difficultés administratives, la pose de la 1^{ère} pierre le 12 avril a célébré l'ouverture des travaux au mois de mars 2024.

Conçu par le bureau d'architectes A+Delmas, le bâtiment, érigé sur **3 niveaux** sur une parcelle de 4 500 m², disposera de **78 places**, soit 18 de plus que l'EHPAD Félix Pey actuel. Armé par 50 employés, soit 10 de plus qu'aujourd'hui, l'établissement situé dans l'écoquartier sera compatible avec les normes environnementales imposées.

Sa proximité avec l'école Notre-Dame laisse espérer des **relations intergénérationnelles**, un atout pour le futur EHPAD, tout comme sa situation le long du mail piétonnier et proche des services environnants.

Le bâtiment sera disposé autour d'un vaste patio de 400 m², véritable "place de village" autour de laquelle seront aménagés les espaces d'accueil, d'animation et de restauration ainsi que le **PASA** (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés). Déambuler, se rencontrer, échanger sur les nombreuses terrasses donnant sur le patio seront autant d'éléments favorisant le lien social.

La partie est du rez-de-chaussée sera occupée par l'**Unité Protégée** où 14 places accueilleront dans les conditions optimales les résidents atteints de troubles cognitifs sévères qui profiteront de vastes lieux de vie et de circulation, mais aussi d'une cuisine thérapeutique et d'un jardin de 200 m².

Toujours au rez-de-chaussée, la cuisine et la lingerie-buanderie assureront des prestations adaptées répondant aux normes d'hygiène et de sécurité.

FINANCEMENT EHPAD

Félix Pey

Ehpad	8 868 159 €
Etat - Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	4 200 000 €
Département du Var	2 870 000 €
Commune de Solliès-Pont	1 300 000 €
Communauté de Communes	400 000 €
TOTAL	17 638 159 €



Le niveau R1 accueillera 3 unités de vie pour un total de 38 lits ainsi que les services du CRT (Centre de Ressources Territorial), soit une salle de kinésithérapie, un espace snoezelen, un restaurant et un spacieux salon donnant sur une terrasse.

Quand au niveau R+2, il sera constitué de 2 unités de vie pour un total de 26 lits avec ici aussi un salon et une salle de restaurant.

Sous la conduite de Romuald Cailly, architecte assurant la

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

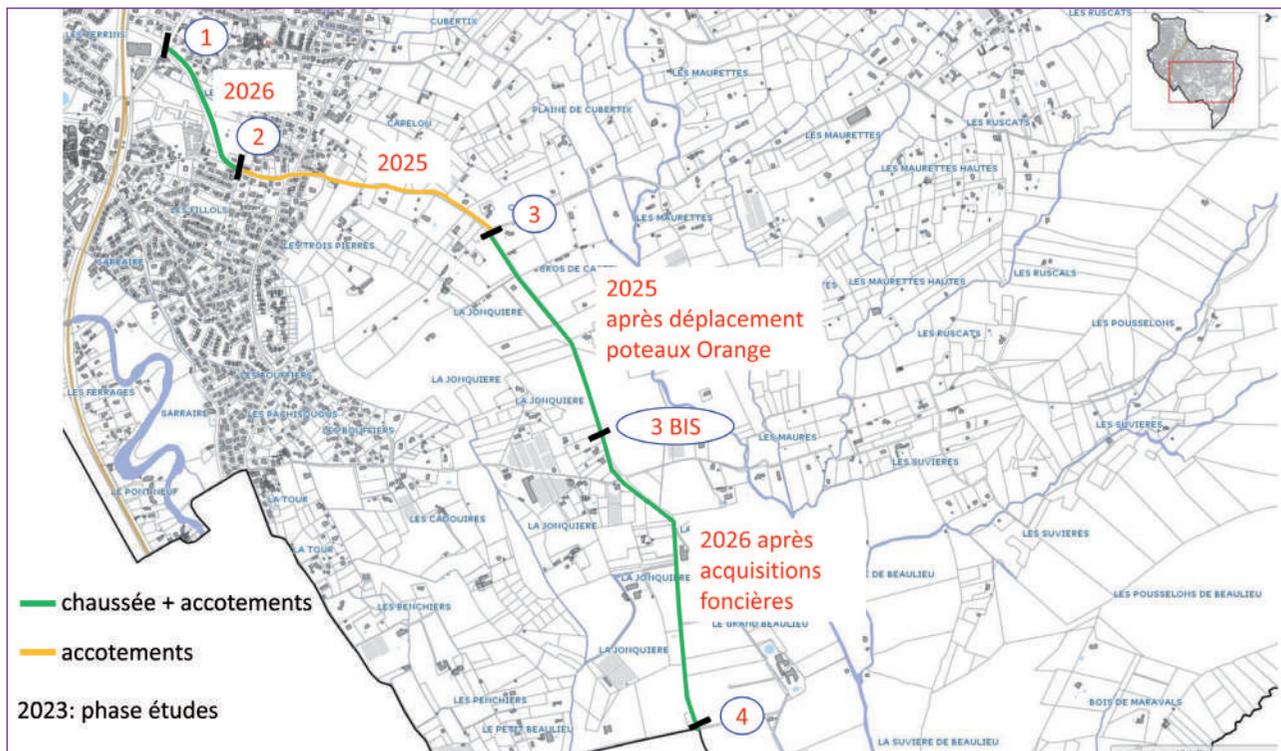
maîtrise d'œuvre et du directeur de l'EHPAD, Christophe Devarieux, maître d'ouvrage, le chantier avance et donne corps au projet.

Après la réalisation des fondations, les cloisons définissant l'espace du rez-de-chaussée sont terminées.

La bonne avancée des travaux laisse espérer la livraison du gros œuvre au 1^{er} trimestre 2025 pour **une réception**

définitive début 2026, avant la fin de la mandature. La commune a participé très activement à ce projet qui a représenté un engagement financier de **17 638 000 euros** dont 1 700 000 euros ont été apportés par le bloc communal pour la réalisation d'un nouvel EHPAD moderne et agréable qui contribuera à l'amélioration du bien-être de nos aînés.

Aménagement des modes de déplacement doux sur la RD58



L'année dernière, en **2023**, le Conseil Départemental a validé le projet proposé par la commune, de réhabilitation des chaussées de la **route Départementale 58** qui traverse la plaine agricole vers Hyères et Sauvebonne.

Ce projet inclut la réduction de la largeur des voies pour diminuer la vitesse et améliorer la sécurité routière. Les accotements seront aménagés pour favoriser des **déplacements doux et sécurisés** pour les piétons et les cyclistes, comme sur l'avenue des Oiseaux.

En 2024, le Département a procédé aux études techniques nécessaires à la réalisation en 2025 des travaux consistant à la création d'une bande multi-usage avec marquage au sol, du lieu-dit des "Trois pierres" jusqu'au chemin des Ruscats. De ce même chemin jusqu'au 1361 du chemin de Sauvebonne, une bande multi-usage sera également réalisée avec une réhabilitation de la chaussée jusqu'à environ 100 mètres avant le chemin de La Tour.

En 2026, la réhabilitation de la **traversée de l'EcoQuartier** par la RD 58, sur un tronçon s'étendant du rond-point des Soldats du Feu jusqu'à l'avenue de Beaulieu, se concrétisera avec la création d'un plateau traversant sécurisé au niveau

de la Promenade des Solliès.

Cette opération interviendra après la livraison définitive du quartier et après la requalification du chemin des Laugiers qui sera effectuée par la commune.

Enfin, l'aménagement du dernier tronçon, qui s'étend de la Jonquière jusqu'au secteur de Maraval, est également envisagé pour 2026.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Derniers travaux et inauguration du Stade Jean Murat



L'inauguration du nouveau stade Jean Murat s'est déroulée le 6 juillet après la réception des pistes d'athlétisme en tartan et des aires de saut en longueur et en hauteur, pour la plus grande satisfaction de l'association Athlétisme Vallée du Gapeau (AVAG) et bien sûr de celle du Rugby Club de la Vallée du Gapeau (RCVG) et du Gapeau Football Club.

Après les démonstrations sportives de jeunes licenciés appartenant à ces 3 clubs, la cérémonie d'inauguration a débuté par l'allocution du docteur André Garron, Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, entouré des 4 maires vice-présidents et de nombreuses autorités, dont François de Canson, vice-président du Conseil Régional de la Région Sud PACA, le président de la ligue Sud Athlétisme, la présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif ainsi que les présidents du RCVG, du Gapeau Football Club et de l'AVAG.

Etaient également présentes les entreprises qui ont réalisé

cette importante et difficile opération, les sociétés Colas et Monti Nanni pour les terrassements, Méditerranée Environnement pour le gazon synthétique et Polytan pour le revêtement des pistes en tartan.

L'investissement de **2,7 millions d'euros** consenti par l'intercommunalité a permis que la population du territoire dispose désormais d'un **complexe sportif moderne et polyvalent** capable de répondre aux ambitions de nos grandes associations sportives.

D'autres travaux sont envisagés comme la réhabilitation des tribunes avec des travaux d'étanchéité et de ravalement.

Ce nouveau stade va constituer un lien puissant entre les composantes des populations de nos collectivités, que ce soient les associations bien sûr, mais aussi les écoliers, les collégiens et plus largement tous les supporters qui à longueur d'année se nourrissent des valeurs humanistes liées à la pratique du sport.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Valorisation du patrimoine : l'église Saint Jean-Baptiste rénovée

De style baroque provençal, l'église Saint Jean Baptiste a été bâtie de 1726 à 1734 par l'architecte toulonnais Pierre Sénès. Ses dimensions importantes, la qualité de son architecture, la présence de l'orgue Callinet installé en 1846 et classé historique en 1984, font de notre église un élément essentiel de notre patrimoine, tout comme le château.

Un patrimoine qui, après avoir subi les outrages du temps, exigeait des travaux aussi importants que nécessaires.

Une série de travaux conséquents qui s'est étendue de 2009 à 2024 pour une dépense de **1 900 000 euros**, répartie entre deux chantiers engagés successivement pour les travaux intérieurs et extérieurs.

2009-2017 : les travaux intérieurs qui ont commencé par la réhabilitation de l'orgue Callinet par l'entreprise Quoirin et la réfection de la Mezzanine pour un coût de 323 000 euros.

Puis, ont suivi la réfection de la voûte, des enduits muraux en 2012 et 2013 et la rénovation partielle de la fresque et de l'abside, suivie par la réhabilitation en régie du presbytère et de la salle Saint Dominique en 2017.

2020-2023 : les travaux extérieurs ont impliqué de grands chantiers comme la restauration du clocher qui a nécessité des travaux structurants et campanaires ainsi que le remplacement des charpentes et des toitures de l'église et du clocher effectué par l'entreprise sollièsponoise Pérone.

Puis est venue la restauration des façades et du fronton de pierres par les compagnons de Castellane, mais aussi la requalification des vitraux et le remplacement des volets.

Avant travaux



Après travaux



Une restauration indispensable et réussie qui a été évoquée le vendredi 27 septembre dans la salle paroissiale Saint Dominique, en présence de monsieur le curé de Solliès-Pont, de représentants de la paroisse, des agents territoriaux et des entreprises qui ont contribué à cette belle réalisation dont ils peuvent légitimement être fiers, notamment IBS avec Frédéric Moulius comme maître d'œuvre, André Pérone pour les charpentes et les couvertures, Guillaume Refait pour les Compagnons de Castellane, Alain Siciliano, coordinateur sécurité, Vincent Magadino pour les menuiseries...

Enfin, des travaux de rénovation intérieure viendront corriger les différents dégâts des eaux subis au cours de l'opération de réhabilitation.

L'attention de la commune se portera sur l'orgue Joseph Callinet, afin de réaliser une importante intervention de maintenance dite "de relevage", pour la bonne conservation de cet instrument.

Après les remerciements, exprimés chaleureusement par le maire et le curé de Solliès-Pont, tous les participants ont partagé un sympathique moment de convivialité.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



PATRICK BOUBEKER,
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Notre politique en faveur de l'habitat se poursuit malgré les difficultés que connaît le secteur du bâtiment. Engagée depuis 2008, cette politique volontariste a répondu aux risques que représentait une démographie défailante en construisant plus de 600 logements dont les sollièspontois ont bénéficié en priorité, notamment ceux éligibles à l'octroi d'un logement social.

En opposition à l'étalement urbain et au gaspillage du foncier qui ont longtemps prévalu et compromis le développement de la commune, la densification voulue de nos projets immobiliers a heureusement anticipé les rigoureuses mesures de sobriété foncière du dispositif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) prescrit par la Loi Climat et Résilience de 2023.

Respectueuses de l'environnement, dynamisantes et génératrices de lien social, ces opérations nous ont permis de sortir de l'état de carence et d'atteindre la réalisation en fin de mandat de 1 150 logements sociaux construits ou engagés, soit 20% des résidences principales, approchant ainsi le quota de 25% imposé par la Loi SRU.

Les programmes immobiliers en cours

■ ALBA FLORA



Cet important programme immobilier en cours de construction sur l'ancien site de l'hôtel Flora, sous maîtrise d'œuvre de la SCI SEGEPRIM, est porteur de 153 logements. La réalisation de 55 logements locatifs sociaux comprenant 21 BRS (Bail Réel Solidaire), a été confiée à Var Habitat, alors que la partie libre, soit 98 logements, est revenue à la SCI ALBA.

Ouvert en janvier 2023, le chantier qui regroupe 4 bâtiments en R+2 ainsi qu'une dizaine de maisons individuelles, sera pourvu de parkings souterrains de grande capacité afin de libérer un maximum d'espaces végétalisés.

Malgré le retard dû à la faillite d'une des entreprises de construction, la livraison de cette importante opération est prévue fin 2025.

■ CŒUR VILLAGE

Commencés en juin 2023, les travaux dont la maîtrise d'œuvre est assurée par la société PROMOGIM se poursuivent. S'inscrivant dans une démarche de rénovation urbaine, l'opération concerne 79 logements, du T2 au T4, dont 30 logements sociaux qui seront gérés par le Logis Familial Varois.

Située sur la rive droite du Gapeau et constituée par 2 bâtiments en R+2 et R+3 séparés par une voie piétonne reliant le square des Justes à la rue de la Serre, l'opération s'intégrera aux constructions du centre-ville.

La livraison des appartements est prévue fin 2025.



■ LE PETIT COLLECTIF DE LA TRAVERSE DES FRÈRES

Construit sous maîtrise d'ouvrage du Logis Familial Varois, ce petit immeuble offrira 12 logements locatifs sociaux (4 T2, 7 T3 et 1 T4).

Cette opération qui va améliorer la circulation représente également la première étape de la rénovation du faubourg Saint Antoine, sera livrée à la fin de l'année 2025.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

L'EcoQuartier et les allées du château

■ INAUGURATION DE L'ILOT C "Les Jardins"



Après celles des Ilots A et B en 2022 et 2023 dont les logements sont tous attribués, l'inauguration des bâtiments de l'îlot C s'est déroulée sur site le **mardi 10 septembre**.

Cette date s'inscrivait dans un long processus commencé en 2009 avec la convention passée avec l'Etablissement Foncier Régional qui allait s'assurer de la maîtrise foncière puis de la signature du traité de concession avec Nexity Villes et Projets qui allait conduire aux dépôts des permis de construire, dont celui de l'îlot C le 19 octobre 2020.

Les travaux allaient durer deux ans jusqu'à leur réception et l'attribution des logements dès la fin de l'année 2023.

Edifiés sur un terrain de 4905 m², et conçus par l'architecte Alexandre Caire, **les 4 immeubles composant l'îlot C**, proposent 77 logements dont 18 logements locatifs sociaux gérés par Var Habitat, 36 logements locatifs intermédiaires gérés par la Caisse des Dépôts et Consignations et enfin 23 en accession à la propriété.

Dans son allocution, le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, a rappelé que les caractéristiques de l'habitat de l'îlot C satisfaisaient pleinement aux normes environnementales exigées par le label EcoQuartier, autant par la conception bioclimatique des appartements que la création de près de 50% d'espaces verts, mais aussi la plantation de 850 arbres et la réalisation de bassins de rétention.

Enfin, les mesures favorisant la transition énergétique sont bien présentes, comme la production d'énergie renouvelable par les panneaux photovoltaïques, l'expérimentation du Label E+C- et la mise à l'écart de la voiture avec la réalisation de cheminements doux et la création d'un parc de stationnement de 118 places dont 97 en sous-sol.

Les labellisations EcoQuartier niveau 2, quartier durable méditerranéen niveau argent, Bâtiment Durable Méditer-



ranéen mais aussi E+C- et NF Habitat, sont autant de garanties pour un habitat confortable et économique dans un environnement de qualité dont profiteront les nouveaux habitants qui disposeront bientôt d'espaces conviviaux en cours de construction.

Tel était le contenu du discours du maire de Solliès-Pont, prononcé devant de nombreux élus, mais aussi des partenaires et des acteurs de l'opération, au premier rang desquels Thierry Albertini, maire de La Valette et président de Var Habitat, de Mickaël Cohen, directeur général de Nexity Var, de madame Déli directrice de l'agence pour le Var de la CDC, et de madame et messieurs les représentants d'Action Logement, de l'EPFR ainsi que de Var Aménagement Développement.

Une assemblée de qualité qui, à l'issue de la cérémonie, a partagé un moment de convivialité et d'échanges fructueux avec les habitants de l'îlot et les entreprises.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

■ ILOT D “La Closerie”, C’EST REPARTI !



© Ville de Sollies-Pont

Un moment interrompu, le chantier de l’îlot D a repris une activité dont l’intensité devrait atténuer le retard consécutif à la faillite de l’entreprise AZUR BAT.

Cette opération qui a pour maître d’ouvrage Var Habitat et le Logis Familial Varois, propose la réalisation de 88 logements sociaux répartis sur 2 bâtiments en R+3 avec attique et dont la typologie est équilibrée avec 30 T2, 29 T3, 22 T4 et 7 T5.

Les espaces verts occuperont 40% de la surface de l’îlot, soit 1525 m². La livraison est prévue en octobre 2025. Plus au sud, le grand bassin de rétention découvert sera aménagé par des plantations et des agrès sportifs qui permettront un usage sportif apaisé, limitant le risque de nuisances pour les habitants.

Enfin, les points d’apport volontaire pour les déchets ménagers seront implantés au niveau de l’îlot D, loin des habitations.

■ LE CENTRE DU QUARTIER EN COURS D’AMÉNAGEMENT

A l’est de la RD 58 et au centre du quartier, de part et d’autre de l’allée des Sollies, des travaux d’aménagement sont en cours de réalisation.



© Ville de Sollies-Pont

Jardin de jeux

Ces travaux ont pour vocation d’agrémenter et d’améliorer la vie quotidienne des habitants qui pourront disposer de nombreuses prestations.

Celles-ci ont été revues à la hausse comme le **jardin de jeux** dont la surface a été doublée à la demande de la commune, passant de 130 m² à 254 m². Ce jardin disposera d’un espace inclusif, de jeux pour les enfants de 3 ans et plus, ainsi que d’une pergola ombragée. Il sera protégé du trafic de la route voisine par un trottoir, des plantations et un grillage.

ZOOM SUR L’AIRE DE JEUX



Validé par la Commune le 17/06/2024

Les + :

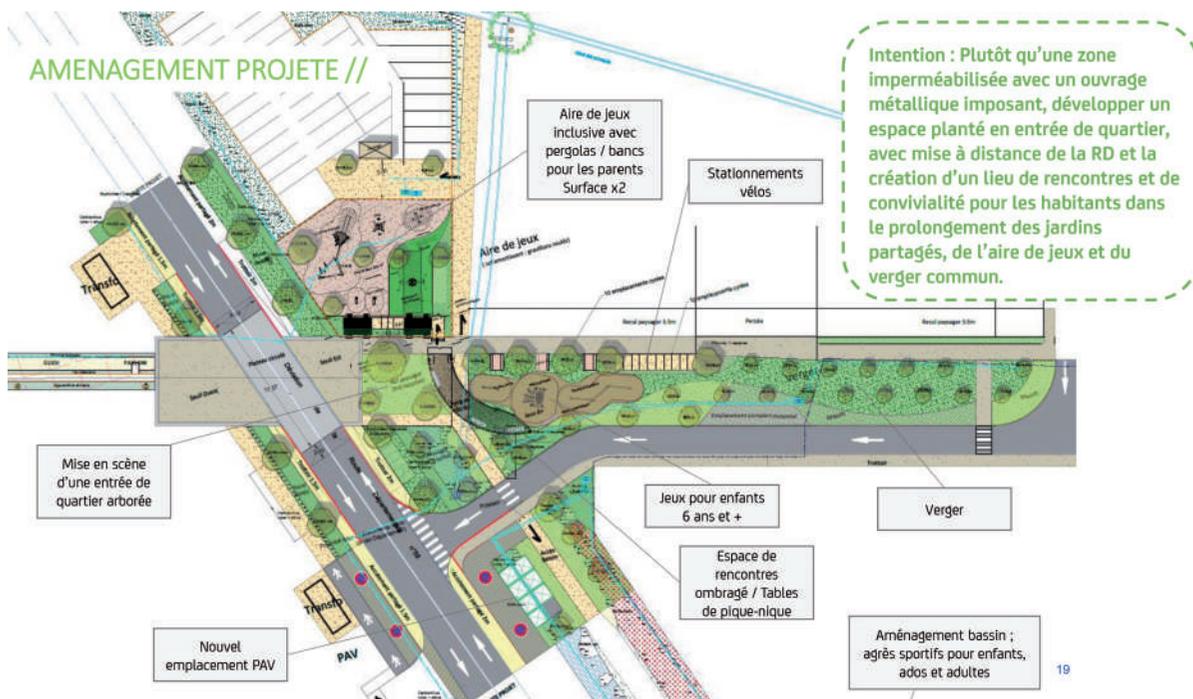
- ✓ De 130m² à 253 m² soit $\times 2$
- ✓ Espace inclusif (sol souple, balançoire nid d’oiseau, accès possible en fauteuil)
- ✓ Jeux adaptés pour les 3 ans et + et 6 ans et +
- ✓ Pergolas (ombrage) pour les accompagnants



Cet espace, proche des jardins partagés se prolongera de l’autre côté de la promenade des Sollies, par **une pergola courbe**, lieu de rencontre menant au verger qui disposera de parcours jeux pour les enfants de 6 ans et plus et de tables de pique-nique.

Plus au sud, le grand bassin de rétention découvert sera aménagé par des plantations et des agrès sportifs qui permettront un usage sportif apaisé, limitant le risque de nuisances pour les habitants.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



En direct de l'EcoQuartier



■ L'ouverture de la Maison des Habitants

Situé dans l'îlot B, au rez-de-chaussée d'un collectif voisin de l'emplacement du futur EHPAD, un local de 100 m² a été mis à la disposition des habitants par l'entreprise afin d'en faire un lieu de convivialité, d'échanges et d'apprentissage de la vie collective, en proposant à titre gratuit, des activités diverses et variées.

Contact : Auxilife
Anne-Lise Virapinmodely, animatrice
 au 07 79 58 97 93

■ La création d'un comité de suivi

L'importance de l'opération immobilière, l'arrivée massive d'un grand nombre d'habitants, la complexité des installations, la découverte pour certains des contraintes imposées par la vie en collectivité, et pour beaucoup la gêne engendrée par la proximité d'un chantier toujours actif, ont convaincu la municipalité de créer une cellule dédiée à informer, recueillir les doléances et prévenir les conflits, afin d'accompagner l'intégration des nouveaux résidents dans notre commune.

A cet effet, un **collège de référents** comprenant des agents territoriaux, les représentants des habitants, mais aussi les aménageurs et les bailleurs, se réunira une fois par mois pour échanger, établir des plans d'actions et veiller à l'exécution de celles-ci.

Fabien Zica, référent technique et responsable de l'aménagement urbain de la commune, pilotera le comité, entouré des référents territoriaux affectés aux affaires sociales et aux problèmes de sécurité et de salubrité publique.

La maison des habitants de L'ecoquartier, en face de la micro crèche

	MARDI	MERCREDI	JEUDI
1	Atelier couture 15h-16h30		Projection de film 14h-16h
8	Atelier couture 15h-16h30	Activité manuelle (enfants) 10h-12h Escape game (Adolescent) 14h	Atelier informatique 14h-16h
15	Atelier couture 15h-16h30		Explorer sa créativité en jouant avec les couleurs et le collage Cours découverte pour adultes 14h-16h
22	Viens créer ton initiale pour décorer ta chambre ! 10h-12h Atelier couture 15h-16h30	Projection d'un dessin animé 10h-12h Chasse aux trésors 14h-16h	Atelier origami Viens créer un bouquet de roses ou des animaux A partir de 10h Viens fabriquer ton attrape rêves A partir de 14h
29	Expression de son émotion du jour de manière créative (Cours pour adulte) 10h-12h Atelier couture 15h-16h30		Venez décorer la maison des habitants A partir de 10h Viens fabriquer vos masques et sacs à bonbons pour la récolte du sucre A partir de 14h

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

Les programmes immobiliers à venir

Projets	Bailleurs	Nombre de logements	Répartition par nature
Chave/Roux Montée des écureuils AB 25, 285, 286 et 287	Var Habitat	42	Dont 30 LLS Et 12 BRS
Les Fillols - Av. Charles Bouvant AR 128	Var Habitat	45	Dont 30 LLS et 15 BRS
Site actuel de l'EHPAD F. Pey	Logis familial varois	36	Dont 36 LLS

L'habitat social : pour une ville inclusive

Les coûts de l'immobilier, à la location et à l'achat, ne cessent d'augmenter en raison de la pression foncière que connaît notre secteur. Pour cette raison, la Commune de Solliès-Pont a engagé une politique volontariste afin de permettre à chacun de se loger dans de bonnes conditions.

L'accès à la propriété pour tous

Permettre aux foyers les plus modestes, et notamment aux jeunes actifs, de devenir propriétaires de leur logement, tel est l'objectif du **Bail Réel Solidaire** dit BRS. Accessible sous condition de ressources, le BRS qui permet de devenir propriétaire sans obligation d'achat du foncier, représente une économie de 30% sur le prix du même logement, s'il était acquis dans le parc privé.

Ainsi, le bailleur Var Habitat, maître d'ouvrage du projet immobilier Alba Flora en cours de construction dans le quartier de Sainte-Christine, a décidé de réaliser des BRS, une première dans le Var. Outre la location classique et sociale, 21 logements en bail réel solidaire seront proposés, dont 9 villas (3 de type 5 et 6 de type 4) ainsi qu'un petit collectif de 12 appartements allant du T2 au T5. Ces logements qui ont très rapidement trouvé acquéreurs témoignent de l'intérêt et de l'attractivité de ce dispositif qui nous engage à renouveler cette expérience dans les prochains programmes immobiliers.

Des modes alternatifs de location

Outre l'accès à la propriété, la commune a fait le choix de proposer à sa population d'autres options locatives comme l'habitat inclusif. Offre alternative au logement autonome ordinaire ou à l'accueil en établissement, son concept développe au cœur de la cité, des formules d'habitat sous forme de **colocation associant un projet**

urbain et social avec des services adaptés aux besoins des habitants.

C'est ainsi qu'en 2023, une convention engageant **Var Habitat et l'UDAF** (Union Nationale des Associations Familiales) a acté la création de deux appartements de type 5 au sein de l'îlot B de l'EcoQuartier. Ces appartements ont été aménagés pour loger et accompagner des personnes en situation de handicap tout en favorisant leur inclusion avec la pratique d'activités tournées sur l'extérieur.

Cette expérience sera renouvelée en septembre 2025 au bénéfice cette fois d'**un public sénior** âgé de 65 ans et plus. Trois logements, dont deux types 3 et un de type 4, situés à l'îlot D de l'EcoQuartier, permettront l'accueil de 6 résidents grâce à un partenariat assumé par Var Habitat, l'UDAF et la ville. Situées au premier étage avec ascenseur, ces colocations de 2 personnes permettront à chacune d'entre elles de préserver leur indépendance, dans un climat de sécurité assuré par un entourage de professionnels.

Le loyer hors charge pour chaque habitant sera d'environ 239 euros (APL possible selon les revenus) et les charges locatives seront partagées par les deux colocataires.

Si vous avez plus de 65 ans et souhaitez maintenir votre autonomie tout en partageant des moments de convivialité, **venez participer aux réunions organisées par l'UDAF en partenariat avec le CCAS.**

Pour plus de renseignements : Tél. : 06.17.14.62.10 - Courriel : famillegouvernante1@udaf83.fr





PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ, AUX RISQUES MAJEURS ET À L'AGRICULTURE

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

Le Plan Or Bleu : agir pour préserver l'eau



Mercredi 2 octobre, en sa qualité de conseiller régional, le docteur André Garron s'est rendu au Tholonet, siège de la société du canal de Provence (SCP), à l'invitation de Bénédicte Martin sa présidente pour un débat sur **la sécurisation d'approvisionnement en eau du département du Var**, une question qui intéresse au premier plan notre commune.

Étaient présents, Renaud Muselier, président de la région Sud PACA, autorité tutélaire de la SCP, Jean-Louis Masson, président du Conseil Départemental du Var, entourés de conseillers régionaux du Var et de nombreux agents de la société.

Sous l'autorité de son président, le conseil départemental est en train d'élaborer un **Plan Var Eau 2050** qui s'intègre au **Plan Or Bleu de la Région Sud**.



© Ville de Sollies-Pont



Ces dispositifs ont pour objectif de préserver la ressource en eau de la région et plus spécialement du Var, une ressource précieuse menacée par les épisodes de sécheresse consécutifs au réchauffement climatique qui impactent les réserves naturelles et obligent à des mesures "sécheresse renforcée" arrêtées par le préfet.

Ces épisodes de sécheresse ont toujours affecté notre territoire et conduit les romains à approvisionner les cités de leur Province par de grands ouvrages comme les aqueducs.

Plus près de nous, dans son film "Manon des sources", Pagnol nous rappelle les grandes sécheresses longtemps subies par nos populations.

Aussi, nos anciens avisés ont décidé en 1957 de créer le canal de Provence qui, à partir du lac de Sainte Croix, allait satisfaire les besoins en eau de **2 millions d'habitants** de notre région, autant pour les besoins domestiques que pour ceux de 16 000 entreprises ou pour l'irrigation de 75 000 hectares de terrains agricoles, mais aussi pour l'alimentation de 2000 bornes d'incendie.

La Région va jusqu'en 2028 participer à hauteur de **620 millions d'euros** au développement et à la préservation de la ressource en eau apportée par la SCP.

L'agrandissement et le perfectionnement du réseau seront poursuivis avec la création du réseau permien qui va desservir **la plaine de Cuers et Pierrefeu** par un tronçon en cours de réalisation qui sera étendu vers Vidauban.

Les besoins en eau de la région, dont 40% sont assurés par

la SCP, semblent être garantis jusqu'en 2100, malgré les épisodes de sécheresse induits par le réchauffement climatique. Certes, il pleuvra et il neigera moins, mais les précipitations devenues bien plus importantes compenseront leur rareté, et maintiendront l'approvisionnement du lac de Sainte Croix par le Verdon, soit un volume de **760 millions de mètres cubes** dont 225 millions sont consommés chaque année.

Il faudra cependant appliquer des mesures de sobriété aussi complémentaires qu'impératives comme l'indique le Plan Or Bleu : consommation domestique raisonnable, lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable, traitement des eaux usées, prélèvements par les ASA réglementés...

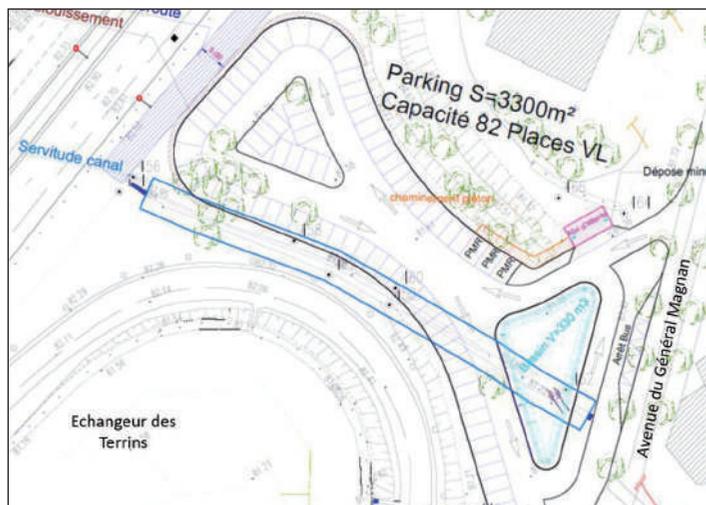
La commune de Sollies-Pont bénéficie d'une situation enviable en ce qui concerne son approvisionnement en eau, tant pour l'irrigation de la plaine agricole où l'intervention de la SCP est vitale, que pour les besoins en eau où l'insuffisance ou la défaillance de la source naturelle est compensée par une canalisation branchée sur l'usine de filtration de la Colle elle-même alimentée par le canal de Provence. Cet appoint, utilisé en été, représente d'ailleurs 20% de notre consommation.

Cette canalisation de 2,7 km qui alimente les châteaux d'eau de Crémorin a été le premier grand chantier réalisé en 2009-2010 par la municipalité actuelle qui avait compris l'urgence de sécuriser l'approvisionnement en eau de la population de la commune.

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

Pour une consommation d'énergie éco-responsable

L'aire de covoiturage des Terrins



Face au succès rencontré par l'aire de covoiturage de Sainte-Christine créée en 2013 en partenariat avec Escota et le Département, la commune a souhaité la création d'une nouvelle aire au niveau de l'échangeur des Terrins.

Ce projet a été retenu dans le cadre du plan national d'investissement mis en place par l'Etat pour promouvoir les aires de covoiturage aux abords des axes autoroutiers. Solliès-Pont a fait partie des 7 aires de covoiturage sélectionnées pour le département du Var. Une part du financement sera à la charge des communes appartenant à la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau.

Ce projet, qui entend **faciliter les déplacements** domicile-travail vers Toulon, répond à **trois enjeux : environnemental**,

avec la réduction du nombre de véhicules empruntant l'autoroute (réduction de la production de gaz à effet de serre, économie de carburant) ; **territorial**, par le drainage du bassin de vie se situant entre la métropole et l'arrière-pays varois ; **social** enfin, par la diminution des temps de déplacements des administrés et l'amélioration de leur qualité de vie.

Suspendu depuis 2020 pour des raisons internes à ESCOTA, ce projet qui a été réinitialisé cette année, devrait déboucher en 2025 sur la mise en place des cofinancements pour réaliser les études opérationnelles et les travaux.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 526 000 euros HT, dont 307 000 euros HT seraient assumés par Escota, 135 000 euros HT par Solliès-Pont et 84 000 euros HT par les autres communes de la Vallée du Gapeau.

COVOITURAGE

La ligne de covoiturage Toulon-Cuers

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), une région où 73 % des actifs utilisent la voiture pour aller travailler, une ligne de covoiturage entre Toulon et Cuers va être expérimentée.

Ce projet a pour objectif de rendre le **covoiturage** simple et **accessible**, de désencombrer les routes et **d'améliorer la qualité de l'air**.

Une application mobile sera disponible pour utiliser ce service sans réservation préalable.

La ligne desservira 20 arrêts, dont 3 à Solliès-Pont, où des travaux seront réalisés par la commune pour leur implantation, pour un coût à charge de la ville de 5 800 euros HT.

Lancement prévu en 2025.

BORNES

Les bornes de recharge de véhicules

La commune investit en moyenne 25 000 euros par an pour l'installation de bornes de recharge.

Accessibles avec ou sans abonnement, **six bornes de recharge** pour véhicules électriques sont actives à ce jour sur la commune : 2 au parking Rezzonico, avenue de la Liberté ; 1 au Parking Beltrame, avenue du Maréchal Delattre de Tassigny ; 1 face à la gare, place de la Libération ; 1 sur le Parking André Autran ; 1 sur le parking des Jardins d'Elise.

Pour contacter le gestionnaire Eborn :
Téléphone : 04 23 10 03 50
Courriel : contact@reseau-eborn.fr

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage LED

Le parc constitué par les **1300 lanternes** assurant l'éclairage public de la commune sera remplacé par des LED dès le début de l'année 2025.

Ces travaux commandés par la commune seront assurés par Territoire d'Énergie Var (TE83), anciennement Symielec Var.

Ils permettront de réduire sensiblement notre facture énergétique tout en participant activement à la lutte contre le dérèglement climatique.

Les études de diagnostic du parc existant ayant été réalisées cet été et les matériels commandés venant d'être livrés, le lancement des travaux est annoncé pour **début 2025 pour une durée de 3 mois**. Le coût financier est estimé à 630 000 euros dont 340 000 euros à la charge de la commune.

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

La marche en avant du photovoltaïque

Centre Technique Municipal



Depuis 2015, la commune s'est dotée de centrales photovoltaïques sur les toitures de ses bâtiments publics, comme le centre technique municipal, les écoles du centre-ville, les groupes scolaires Frédéric Mistral et Alphonse Daudet.

Cela représente 6000 m² de toitures équipées de panneaux qui produisent **1,6 million de kw/h/an**, soit l'énergie annuelle consommée par 1000 habitants.

Cette volonté politique s'inscrit pleinement dans la transition écologique et la production d'une **énergie renouvelable décarbonée**.

Elle a aussi permis d'améliorer les performances des bâtiments concernés en rétablissant l'étanchéité de leurs toitures ou en créant de vastes préaux en dur dans les écoles.

Cet effort s'est également poursuivi dans l'ÉcoQuartier, dont plusieurs bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques produisent de l'énergie auto consommable.

La commune a lancé en octobre un marché de délégation de service public (DSP) pour une nouvelle tranche de travaux qui vont permettre de produire **1 156 000 Kw/h/ supplémentaires**, en couvrant de panneaux photovoltaïques les toitures du hangar des festivités, de la cuisine centrale, (dont une partie en autoconsommation), des courts couverts du tennis club, mais aussi du centre de loisirs et des ombrières installées sur certains parkings.

Enfin, l'équipement des écoles Houard Sauvat et Jules Rimbaud permettra, là encore, de créer des préaux en dur. Cette DSP devrait aboutir à la désignation d'un délégataire avant l'été prochain.

Une initiative vertueuse : l'unité de cogénération

Le jeudi 20 juin 2024, les maires de l'intercommunalité, entourés de conseillers communautaires ont inauguré avec Olivier Cavallo, délégué Régional de Véolia, **l'unité de cogénération** située dans la station intercommunautaire de la station d'épuration de la Crau, qui traite les eaux usées des 5 communes de l'intercommunalité et de la ville de la Crau, soit 50 000 habitants.

Cette unité traite les biogaz, essentiellement du méthane, produits par le digesteur de boues de la station, dont l'énergie potentielle peut être convertie en chaleur servant à chauffer les bâtiments, ou en électricité vendue à EDF. La production attendue est de **200 000 m³ de biogaz par an**, ce qui représente 363 000 kWh, soit l'équivalent de 16% de l'énergie consommée par la station d'épuration ou par 50 logements.

Le coût de cette installation réalisée par Véolia dans le cadre du contrat de concession avec la Communauté de

Communauté de Communes



VALLÉE DU GAPEAU



Communes de la Vallée du Gapeau, a représenté pour celle-ci un investissement de 461 000 euros dont 59 492 ont été subventionnés par la Région.



© Ville de Solliès-Pont

UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SÉCURITÉ



PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE

Pour une vidéoprotection performante et connectée



Communité de Communes



© Ville de Sollies-Pont



© Ville de Sollies-Pont

Dans un objectif de sécurité publique et de prévention, la commune poursuit son investissement dans la vidéoprotection, en continuant le renouvellement de son équipement engagé depuis 2020.

Ainsi, en 2024, 250 000 euros ont financé l'installation de 24 caméras supplémentaires, qui seront réparties sur 10 nouveaux sites qui ont permis de finaliser l'ensemble du réseau de fibre optique dédié à la vidéoprotection et à l'interconnexion numérique des bâtiments communaux.

A ce jour, la commune est équipée de 62 nouvelles caméras modernes et performantes, dont le déploiement se poursuivra en 2025 afin de constituer un réseau comprenant 87 caméras, soit 140 capteurs implantés sur 53 sites.

Le budget global de l'opération qui s'élève à **1 536 000 euros** a bénéficié d'une subvention représentant 50% de la dépense, versée par la Communité de Communes sous forme de fonds de concours.

Un point d'étape a eu lieu le mardi 22 octobre au cours d'une réunion organisée au siège de l'intercommunalité par le bureau d'études ERYMA, maître d'œuvre avec la participation des

maires du territoire, entourés de leurs directeurs généraux des services et leurs directeurs des services techniques, ainsi que les chefs des polices municipales. Cette réunion a permis de constater le bon avancement des équipements des autres communes et a été l'occasion de débattre sur l'opportunité et la faisabilité d'un **Centre de Surveillance Urbain Intercommunal (CSUI)** qui permettrait de connecter les réseaux des communes.

La lecture directe permettrait une réactivité efficace contre les incivilités et la protection des biens et des personnes.

L'intervention d'une avocate spécialisée a permis d'aborder **le cadre juridique** règlementant le projet et d'envisager de nombreux problèmes comme les besoins propres à chaque commune, la mise en place et la dimension d'une mutualisation nécessaire, les autorisations avec les autorités régaliennes, la préservation des pouvoirs de police du maire... Ce débat a alimenté une réflexion qui se poursuivra avant que ne soient engagés dès l'année prochaine, les arbitrages qui décideront de la création d'un CSUI et des modalités de son installation.



Restez alabrité

Je reporte tous mes déplacements à pied ou en voiture.



Éviter de se déplacer

Je laisse mes enfants en sécurité à l'école.



Ne pas descendre

Je ne descends pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains.



Se réfugier à l'étage

Je reste ou je rentre dans un bâtiment et je me réfugie à l'étage.



Éviter la voiture

Je ne prends pas ma voiture, quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter.



S'éloigner des cours d'eau

Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, je ne me réfugie pas sous un arbre.

Prévention des pluies intenses et des inondations

En septembre, Monsieur le préfet du Var a demandé aux communes de relayer la 9^{ème} campagne nationale de sensibilisation des populations aux bons réflexes à adopter durant les épisodes de pluies intenses, une initiative que la pluviosité orageuse de cet automne a largement justifié.

ADOPTER CES REFLEXES PEUT VOUS SAUVER LA VIE ET CELLES DE VOS PROCHES.

La Vigilance de Météo-France est disponible sur le site vigilance.meteofrance.com et l'application mobile de **Météo-France**.

Information sur les risques de crues : www.vigicrues.gouv.fr

Pour en savoir plus sur les bons gestes à adopter :
ecologie.gouv.fr/pluie-et-inondation

UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SÉCURITÉ

Vers une gare enfin sécurisée



Le mercredi 25 septembre, une jeune femme a été mortellement blessée par un TGV en gare de Solliès-Pont en traversant les voies sur le passage réservé aux voyageurs.

Deux mois auparavant une dame âgée avait subi le même sort, ainsi qu'une autre jeune fille qui, il y a quelques années, avait été accidentée mortellement dans les mêmes conditions et toujours au même endroit.

La dangerosité de cette gare était bien connue des vieux sollièspontois dont nombre de familles ont été endeuillées par le passage des trains, malgré la présence à l'époque d'un chef de gare sur site.

Cette dangerosité existante depuis la **création en 1860 de la ligne de chemin de fer** est la **conséquence de plusieurs facteurs** :

- la traversée obligée des voies avec le risque élevé d'accidents,
- la surélévation des quais rendant l'accès au train difficile et périlleux.

Ces risques ont été récemment majorés du fait de l'augmentation du nombre de voyageurs parfois inattentifs et oublieux du danger et par une présence insuffisante des agents SNCF.

Enfin, l'augmentation considérable du trafic ferroviaire par les TER et les TGV a multiplié les risques d'accident selon le scénario classique "un train peut en cacher un autre" où les voyageurs traversent la voie qu'ils croient libre après le départ d'un TER, alors que débouche en sens inverse un train lancé à grande vitesse, et cela, malgré les panneaux de signalisation optiques avertissant du danger.

Le maire de Solliès-Pont se préoccupe de ce problème depuis 2010 et n'a eu de cesse d'avertir Réseau Ferré de France (RFF), SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexions, dont les directeurs et la directrice ont été interpellés.

A l'occasion de l'élaboration de la Ligne Nouvelle PACA (LNPCA) et afin que soient relayées nos exigences, les autorités locales ont été informées, que ce soient le président du conseil départemental, le vice-président du conseil régional de la région Sud PACA en charge des transports, ou le président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

La SNCF qui n'avait pas considéré la gare de Solliès-Pont comme particulièrement accidentogène (!) **a réagi tardivement** en la personne de madame la directrice Régionale des Gares Sud SNCF par un courrier du 30 octobre 2023 qui annonçait au maire de Solliès-Pont la programmation de **travaux**

importants concernant la gare, qui seront réalisés en 2027-2028. Ils consisteront à **réhausser les quais** et à **réaliser une passerelle avec ascenseurs**.

Après une nouvelle intervention du maire au 1^{er} comité métropolitain élargi pour la LNPCA, les choses allaient se concrétiser avec la visite sur site de responsables de la SNCF qui étudièrent sur le terrain les alternatives éventuelles à la création d'une passerelle.

Après un nouveau courrier du maire à la suite de l'accident mortel de septembre, une nouvelle et importante réunion a eu lieu en mairie le **mercredi 23 octobre** avec la participation de madame la directrice régionale des Gares Sud SNCF, d'un responsable du projet LNPCA, et du chef du pôle ingénierie du département du Var.

Des avancées très importantes ont été actées :

- avancement des travaux en 2026 et 2027, soit un an avant la date prévue,
- réhaussement des quais qui interdira la traversée des voies par les voyageurs qui devront emprunter une passerelle qui, pour des raisons techniques mais aussi de coût et de délai, a été préférée à un passage sous-terrain que souhaitait la mairie,
- expérimentation sur une période de 15 jours de l'ouverture de l'entrée vers le quai sud,
- enfin, et c'est **la mesure la plus importante**, après avoir **sur demande de la commune** maintenu 2 vacations de personnel par semaine, **la SNCF assume désormais la présence d'un agent de sécurité** sur la voie 2 Nice-Toulon pour chaque arrêt et départ de train, et cela jusqu'à la construction de la passerelle piétons.

Voilà des mesures qui, si elles viennent trop tardivement, vont enfin assurer la sécurité que l'on doit aux voyageurs qui utilisent la gare de Solliès-Pont.



© Ville de Solliès-Pont



Noël

À SOLLIÈS-PONT

21 au 29 décembre 2024 / Centre-ville



Foire aux santons / Château de Sollies-Pont
Du 30 novembre au 18 décembre
Mercredi - Samedi - Dimanche de 10h à 18h
Organisée par le groupe provençal « Leï Ginesto »



Samedi 14 décembre

Église Saint Jean-Baptiste
20h15 : Concert de Noël
Par l'association
« Les amis de l'orgue Callinet »

Dimanche 15 décembre

Place du Général De Gaulle
11h : Parade des pères Noël motards
10h à 16h : Marché « Motards »

Mercredi 18 décembre

Place du Général De Gaulle
10h à 12h / 14h à 19h : Patinoire
8h à 13h : Marché



Opération : un sapin de Noël
en partenariat avec Bricomarché
et le CCAS de Sollies-Pont

Judi 19 décembre

Place du Général De Gaulle
17h à 19h : Patinoire

Vendredi 20 décembre

Place du Général De Gaulle
17h à 19h : Patinoire

Église Saint Jean-Baptiste
20h : Concert de Noël
de l'école de musique
de la vallée du Gapeau

Samedi 21 décembre

Église Saint Jean-Baptiste
9h30 à 17h30 : Découverte de la crèche provençale
Salle Saint-Dominique
15h : Goûter offert par les « tables ouvertes paroissiales »
Place du Général De Gaulle
10h à 19h : Patinoire - Manèges - Jeux pour enfants
Marché de Noël
10h : Ouverture des festivités par monsieur le Maire
10h à 12h / 13h30 à 19h : Atelier poterie / Atelier maquillage
par le Comité des fêtes (COF)
15h30 : Arrivée du père Noël

17h30 : Parade de Noël
par le Comité des fêtes (COF)
Départ du château



Dimanche 22 décembre

Place du Général De Gaulle
10h à 19h : Patinoire
Manèges - Jeux pour enfants - Marché de Noël
10h à 12h / 13h30 à 19h : Atelier poterie / Atelier maquillage
par le Comité des fêtes (COF)

Salle des fêtes
18h : Spectacle
« le rêve d'Illona »
par « AerialFamilyFit »

Lundi 23 décembre

Place du Général De Gaulle
10h à 12h / 14h à 19h : Patinoire
Manèges - Jeux pour enfants
10h à 12h : Atelier « Mon jeu de Noël » (sur inscriptions*)
10h à 12h / 13h30 à 19h : Atelier poterie / Atelier maquillage
par le Comité des fêtes (COF)
15h30 : Boum et goûter costumé de Noël
16h : Photos avec le père Noël
18h : Conte de Noël

Mardi 24 décembre

Place du Général De Gaulle
10h à 12h / 14h à 16h : Patinoire
Manèges - Jeux pour enfants
10h à 12h : Atelier « Bois » (sur inscriptions*)
10h à 12h / 13h30 à 16h : Atelier poterie / Atelier maquillage
par le Comité des fêtes (COF)

Salle des fêtes
15h : Spectacle « c'est la fête »
par la compagnie « Show Devant »

18h : Veillée de Noël
avec l'école de cirque les pitreries
18h30 : Messe de Noël



Présence des mascottes



Quizz du 23 au 29 décembre
Sauf le 24
De 16h30 à 17h



Patinoire
Gants obligatoires
Port du casque souhaité
Animations sur la patinoire
du 18 au 29 décembre

★ **Jeudi 26 décembre**

Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 14h à 19h : Patinoire
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Atelier poterie
Atelier maquillage
par le Comité des fêtes (COF)

Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « Skieurs »
par l'association Solliès-Pont animations
(sur inscriptions*)



Office de tourisme

Exposition temporaire

« Les traditions de Noël en Provence »

Du 12/11/2024 au 10/01/2025

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

★ **Samedi 28 décembre**

Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 14h à 19h : Patinoire
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Atelier poterie / Atelier maquillage
par le Comité des fêtes (COF)

15h30 : Concours déguisement de Noël
par le Comité des fêtes (COF) (sur inscriptions*)

Salle quiétude

14h / 15h30 : Atelier « Sablés »
par l'association Solliès-Pont animations (sur inscriptions*)

★ **Vendredi 27 décembre**

Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 14h à 19h : Patinoire
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Atelier poterie
Atelier maquillage
par le Comité des fêtes (COF)

Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier créatif
par l'association
Solliès-Pont animations
(sur inscriptions*)



Cinéma « le Rio »

Programmation de Noël

Du 11 au 29 décembre

Les boules de Noël

Le grand Noël des animaux

Vaiana 2

Un Noël en famille

★ **Dimanche 29 décembre**

Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 14h à 19h : Patinoire
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Atelier poterie / Atelier maquillage
par le Comité des fêtes (COF)

Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « Cartes de voeux »
par l'association Solliès-Pont animations (sur inscriptions*)

Les temps forts de Noël

Dimanche 15 décembre

Place du général de Gaulle

11h : Parade des pères Noël motards



Samedi 21 décembre

Centre-ville

17h30 : Parade de Noël



Dimanche 22 décembre

Salle des fêtes

18h : Spectacle « le rêve l'Illona »
par la compagnie « Aerial Family Fit »

Mardi 24 décembre

Salle des fêtes

15h : Spectacle « C'est la fête »
par la compagnie « Show devant »



Samedi 21 et dimanche 22 décembre

Place du général de Gaulle

10h à 19h : Marché de Noël

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRE
AUX ATELIERS DE NOËL***

Les inscriptions se déroulent
à la Maison des associations
du 02 au 13 décembre 2024

Lundis et jeudis de 9h30 à 12h30
Mardis et vendredis de 15h à 18h30

Les mercredis de 17h à 18h30
Les samedis de 9h30 à 12h

Ticket de tombola

**Tombola de Noël
à la patinoire
Tirage le 29 décembre**

Déposez votre lettre au Père Noël
dans la boîte aux lettres
disponible à l'accueil de la mairie
à partir du 5 décembre



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

JEAN-PIERRE COQUAULT,

ADJOINT AUX ENTREPRISES, AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT



Le forum de l'emploi : une 14^{ème} édition pertinente et réussie



Organisés chaque année par le CCAS et la commune depuis 2009, les forums de l'Emploi ont pour objectifs d'informer les demandeurs d'emploi du territoire et de les mettre en relation avec les organismes et les entreprises susceptibles de les accompagner dans leurs démarches. Cette année, en partenariat avec France Travail, les organisateurs ont proposé une plateforme ouverte et diversifiée, capable de répondre le mieux possible aux vœux des demandeurs d'emploi et aux besoins des entreprises, tant en termes de contrats de travail que de formations.

Cette manifestation qui s'est déroulée le lundi après-midi 14 octobre dans les salles d'exposition et sur le parvis du Château, s'intègre parfaitement dans le dispositif du **comité départemental pour l'emploi dans le Var**, dont la première réunion s'est déroulée le 8 octobre à la préfecture en présence du président du Conseil départemental, de nombreux organismes du var œuvrant ensemble pour le plein emploi, en application de la **Loi Plein Emploi** de 2023. A cette réunion avaient été également conviés les présidents des intercommunalités.

Il est satisfaisant de constater que le souhait de fédérer, d'échanger et de partager, porté par ce comité était appliqué par la commune qui organise depuis 14 ans les forums pour l'Emploi.

Ainsi cette année, **6 institutions** dédiées à la lutte pour l'emploi, ont animé le forum : France Travail, La Mission Locale, la Maison de l'Emploi, Cap Emploi le Centre

Départemental pour l'Insertion Sociale et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

Une cinquantaine de professionnels, institutions et entreprises, étaient présents, soit 20 de plus que l'année dernière, représentant des domaines aussi nombreux que variés : l'agriculture, les services à la personne, la grande distribution, l'énergie, ou encore la Défense et la Sécurité Publique. De grandes enseignes s'étaient également déplacées comme Intermarché, Véolia, Pomazur...

Les administrations ont répondu à notre invitation, à l'instar du Centre de Gestion de la fonction territoriale, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, de la Fédération départementale des exploitants agricoles et bien sûr de la mairie de Solliès-Pont.

Enfin, la présence de **8 centres de formation**, dont la plupart étaient à la recherche d'apprentis, témoignait que l'accès à l'emploi va de pair avec la formation, qu'elle soit diplômante ou qualifiante.

Les **54 stands** présents ont accueilli **417 visiteurs** pour 272 postes à pourvoir, soit plus de 160 personnes par rapport à l'année dernière, séduits par la qualité de l'accueil et par la mise en situation professionnelle simulée par des casques interactifs proposés par France Travail. Par sa fréquentation, par la qualité et la diversité de l'offre, la 14^{ème} édition du Forum de l'Emploi a été un grand succès qui a récompensé le travail des organisateurs et la bienveillance des participants.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Point d'étape sur le projet d'extension de la zone d'activité "Les Anduès"

→ ZOOM PARC CENTRAL



L'arrêté préfectoral du 14 septembre 1998 a prescrit la construction de bassins de rétention d'eaux pluviales de 35 000 m³ sur le périmètre de la future ZAC des Anduès, afin de protéger les lotissements situés en aval.

Lors de l'élaboration du dossier de ZAC, les volumes envisagés étant apparus largement surévalués, une **étude hydraulique complémentaire** a été demandée par la commune au cabinet OPSIA, en collaboration avec le syndicat mixte du Bassin versant du Gapeau, la Communauté de Communes et le groupement d'entreprises GGL/VAD titulaire de la concession d'aménagement.

Afin de réduire les volumes de rétention et pour **mieux dimensionner les ouvrages** à créer, le recalibrage du ruisseau des Anduès et la création de noues paysagées ont été les mesures correctives retenues.

Pour ce faire, un dossier de demande d'abrogation de l'arrêté préfectoral vient d'être déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var, de façon concomitante avec le dossier Loi sur l'Eau concernant la ZAC.

Le comité de pilotage qui s'est tenu le 12 novembre 2024, a validé le nouveau plan de masse de la future zone d'activités qui intègre le redimensionnement des ouvrages hydrauliques.

Malgré ce regrettable contretemps, les négociations foncières vont pouvoir être engagées incessamment par les aménageurs après la demande auprès du préfet d'une Déclaration d'Utilité Publique.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au cœur de la production de la Figue de Solliès /// avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV)



Le 16 octobre, dans la salle Baboulène du château, le docteur André Garron maire de Solliès-Pont, a reçu Patrick Reygades, qui encadrerait une délégation d'entreprises du var affiliées à la **Chambre de Commerce et d'Industrie du Var**.

L'objet de la visite était la découverte de la filière relative à la culture de la Figue, de son poids économique, de sa contribution au tourisme sur notre territoire, mais aussi sa commercialisation.

Dans son allocution, le maire de la commune a rappelé le travail considérable effectué par nos amis agriculteurs pour obtenir un produit emblématique dont les nombreux labels obtenus depuis 2006 confirment l'excellence et expliquent sa forte contribution à l'identité de la ville.

Puis **Nicolas Chauvin**, directeur de la Copsolfruit, a développé les caractéristiques techniques liées à la récolte et les aléas de sa production, qu'ils soient commerciaux ou consécutifs au changement climatique et à l'émergence

de nouveaux ravageurs comme le charançon noir, contre lesquels le Syndicat de Défense de la Figue de Solliès lutte très activement.

Après cette séance d'échanges, le groupe s'est dirigé vers la **Copsolfruit**, une coopérative présidée par Pascal Carvin, chargée du conditionnement, de l'emballage et de l'expédition de la récolte des figues alimentée par plus de 120 agriculteurs.

Commentée par Nicolas Chauvin, la visite de **la chaîne de tri et d'emballage** a impressionné les entrepreneurs par la modernité des équipements techniques et informatiques qui permettent les opérations complexes de tri, de calibrage et d'emballage, en respectant les cahiers des charges imposés par les acheteurs.

La visite s'est terminée par la découverte du magasin "Circuits Courts Paysans" qui a rencontré depuis sa création il y a trois ans un grand succès auprès du public en raison de la qualité des produits récoltés localement.



© Ville de Solliès-Pont

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Focus sur la récolte 2024 de la Figue de Sollières

L'absence pour la seconde année consécutive d'un épisode de gel tardif ainsi que les précipitations abondantes de l'hiver et du printemps ont été bénéfiques pour les vergers avec une fructification abondante et de beaux calibres, laissant augurer une belle récolte pour l'ensemble des exploitations de la Vallée du Gapeau.

Les fortes chaleurs enregistrées au mois d'août ont permis un début de récolte précoce avec des volumes conséquents d'une qualité optimale qui ont ravi nos visiteurs de la Fête de la Figue édition 2024.

Hélas, une diminution soudaine des températures dès le 10 septembre a été préjudiciable avec une nette diminution des tonnages qui s'est poursuivie jusqu'au 25 septembre. L'arrivée des averses orageuses et le réchauffement des températures ont engendré un redémarrage spectaculaire des volumes récoltés, à la grande joie de nos producteurs.

Ces nouvelles conditions climatiques ont permis à la centaine d'arboriculteurs affiliés au Syndicat de Défense de la Figue de produire une récolte sensible en volume à celle de 2023, soit environ 1 300 tonnes de figes dont 800 en Appellation, de beaux calibres et d'une qualité remarquable.

Le retour à une pluviométrie plus normale a signifié une recrudescence des ravageurs, à savoir la mouche de la figue et la cochenille. Le professionnalisme des acteurs de la filière, parfaitement encadrés par le Syndicat, a permis de maîtriser efficacement leur prolifération.

Aujourd'hui, la principale menace demeure le charançon noir du figuier, toujours localisé dans la Vallée de Sauvebonne mais dont le risque de propagation est bien réel. La filière a renouvelé son partenariat avec la société Vegetech située à La Crau, spécialiste national de ce type de ravageur. Un protocole de lutte devrait être mis au point à l'horizon 2026 pour maîtriser ce risque.

Enfin, il convient de souligner que d'un point de vue commercial, la Figue de Sollières connaît toujours une demande aussi importante. Les principaux débouchés demeurent majoritairement nationaux avec une petite partie destinée à l'exportation, notamment vers la Chine.



© Ville de Sollies-Pont

Bienvenue aux nouveaux commerçants



AU FOURNIL D'APOLLINE
Boulangerie

14, rue Gabriel Péri
07 61 03 46 82



LES GONES
Sandwicherie

14, avenue du 6^{ème} RTS
07 66 46 40



PRETTY DANCER STUDIO
Pole Danse

26, rue Gabriel Péri
06 41 20 97 72



ROSE BOUTIK'ATELIER
Frip, neuf et création

17, rue République
07 66 15 75 73



ALEXANDRA DELGADO,
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES
ET À LA PETITE ENFANCE

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

La rentrée dans nos écoles

Le **lundi 2 septembre 2024**, la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions a permis de faire un bilan et de dresser des perspectives.

Cette rentrée a accueilli **1 169 enfants**, soit 40 de plus que l'année dernière, une augmentation qui traduit l'accroissement de la population consécutif à la réalisation d'importantes opérations immobilières, comme l'ÉcoQuartier.

Cette hausse des effectifs va impliquer l'élaboration par la commune d'une **nouvelle carte scolaire** en liaison avec madame Laure, inspectrice de la circonscription académique de Solliès-Pont, afin de prévoir les inscriptions des enfants des futurs résidents de l'ÉcoQuartier, mais aussi ceux des opérations immobilières en cours de réalisation, "Alba Flora" et "cœur village".

La visite des établissements a constaté le bon usage du **kit de fournitures scolaires** offert par la ville à chaque enfant des classes élémentaires, pour un coût total de 7 500 euros

L'amélioration des locaux a été poursuivie. Parmi les travaux engagés, se dégage la modernisation du réfectoire de l'école Jules Rimbaud qui a marqué le stade ultime de la requalification des salles de restauration de nos 8 écoles.

A cela, il faut ajouter la finalisation du **projet Oasis de l'école Daudet**, un projet d'envergure qui a nécessité un engagement financier important comme le rapporte l'article qui est dédié à cette opération. En 2025, le dispositif sera étendu à l'école Frédéric Mistral.

Par ailleurs, l'équipement des classes et des salles de restauration en pompes à chaleur a été poursuivi et apprécié

par le corps enseignant. Il convient également de rappeler que les **classes transplantées** ont profité cette année aux écoles Daudet et Mistral, avec un soutien financier de la commune de 17 000 euros.

Pour la nouvelle année scolaire, la municipalité va reconduire la prise en charge des séances de cinéma, ainsi que les interventions d'associations comme le tennis club ou "les pitreries" pour le plus grand bonheur de nos écoliers.

Rappelons aussi les séances d'EPS réalisées par une éducatrice territoriale et les diverses activités physiques et sportives qui bénéficient de la mise à disposition gratuite du bus municipal.

Enfin, pour la rentrée scolaire 2025-2026, l'**ouverture de nouvelles classes** a été envisagée avec l'Éducation Nationale, afin de conserver des effectifs raisonnables par classe pour dispenser un enseignement de qualité.



Oasis à l'école Daudet

Le projet Oasis, consistant à renaturaliser et perméabiliser les cours d'école, a déjà été réalisé dans les écoles du groupe central scolaire.

Pour l'école Alphonse Daudet, les travaux ont débuté en 2023 avec une première tranche dédiée à la rénovation de l'espace sportif, à la création de bassins de rétention enterrés et d'un amphithéâtre de verdure.

Les travaux se sont poursuivis cette année pendant les vacances d'été et de la Toussaint avec des mesures susceptibles de lutter contre l'îlot de chaleur que constitue une cour goudronnée : plantation d'arbres d'ombrage et de haies ; réalisation d'un bassin de rétention supplémentaire végétalisé ; réfection des aires de jeux et aménagement d'une classe en extérieur dans les espaces naturels. Enfin, des places de stationnement ont été réalisées en sol drainant.

Conçus avec les enseignants et les parents d'élèves, ces travaux respectueux de l'environnement et améliorant les conditions de vie de nos écoliers ont été appréciés de tous, de nos enfants bien sûr, mais aussi des enseignants et des parents.



UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

L'année prochaine, le groupe scolaire Frédéric Mistral bénéficiera à son tour des bienfaits du programme Oasis. Subventionnés par l'Etat (Agence de l'eau) et le Département, le montant des travaux s'élève à 317 000 euros, réparti sur 2 exercices budgétaires.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Agence de l'eau	115 436 €
Département du Var	76 000 €
Commune	125 564 €
TOTAL	317 000 €



Le CMJE et le devoir de mémoire



La guerre d'Indochine, au cours de laquelle de 1945 à 1954, 45 000 soldats français ont fait le sacrifice de leur vie, a été récemment évoquée à deux reprises devant le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants de Sollies-Pont.

Le mercredi 11 septembre, dans la salle Phoebus de l'espace Sainte-Christine, le colonel Henri Platon a développé les grands moments de la guerre d'Indochine qui pendant 9 ans opposa le corps expéditionnaire français aux forces révolutionnaires du Viêt Minh, jusqu'à la chute du camp retranché de Dien Bien Phu le 7 mai 1954, qui allait entraîner l'indépendance du Vietnam du nord et le départ de la France.

Les jeunes conseillers ont été captivés par la conférence documentée du colonel Platon, issu des 2 cultures française et indochinoise et qui fut élève dans l'école d'enfants de troupe de Dalat en Indochine avant de rejoindre la France.

Le mercredi 18 septembre, une vingtaine d'élèves du CMJE se sont rendus au mémorial des guerres d'Indochine

à Fréjus.

Ils étaient accompagnés par le colonel Platon et par des élus dont l'adjoint correspondant Défense et la conseillère municipale déléguée au CMJE ainsi que par les présidents des associations du Souvenir Français et des anciens combattants.

La nécropole recueille les dépouilles de 17 255 soldats identifiés et de 3 152 soldats inconnus.

Le long du "mur du souvenir" sont gravés les noms des 35 000 soldats morts pour la France dont les corps n'ont pas été retrouvés ou ont été restitués à leurs familles.

Le colonel Platon, en sa qualité de délégué général du Souvenir français pour le Vietnam, a effectué plusieurs voyages autorisés par le gouvernement vietnamien pour rechercher des tombes de soldats français oubliées.

Tout au long de cette visite, nos jeunes amis se sont montrés intéressés et impressionnés par l'évocation émouvante d'une page douloureuse de notre histoire.

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE



THIERRY DUPONT,
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Terre de jeux 2024



© Ville de Sollies-Pont

L'année 2024 restera pour notre pays l'année des jeux olympiques d'été qui ont remporté un formidable succès, supportés par la ferveur et la communion de tout un peuple.

C'est aussi l'année où l'organisation des jeux olympiques d'hiver a été confiée à la France et plus particulièrement à notre Région Sud, co-organisatrice de l'évènement avec la Région Auvergne Rhône Alpes. Cette distinction a d'ailleurs représenté le thème central de l'assemblée des maires de la Région Sud qui s'est tenue le lundi 21 octobre à Aix-en-Provence.

Il est donc légitime de rappeler que la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau est labellisée Terre de Jeux 2024, un label décerné par le Comité Olympique et Sportif.

Ainsi depuis 4 ans, sous l'égide de **Lucienne Roques**, présidente du Comité Départemental Olympique du Var (CDOS 83), les 5 communes de la vallée proposent une journée sportive aux enfants inscrits dans les Accueils Collectifs de Mineurs mais aussi aux collégiens.



© Ville de Sollies-Pont

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

Il est utile de rappeler que la journée Terre de jeux poursuit plusieurs objectifs :

- rassembler sur un site unique les enfants des 5 communes de la CCVG afin de promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive, de porter les valeurs de l'olympisme telles que l'excellence, l'amitié, le respect ;
- faire découvrir les valeurs du sport que sont le goût de l'effort, la persévérance, la volonté de progresser, le respect des autres, de soi et des règles ;
- initier les enfants à des sports paralympiques, mettre en avant les associations sportives présentes sur le territoire intercommunal mais aussi des sports moins pratiqués comme l'escrime, le golf, et la pétéca (sport traditionnel brésilien, mélange de badminton, de volley-ball et de pelote basque).

Cette année, l'évènement Terre de Jeux 2024 qui célébrait les prochains Jeux Olympiques de Paris, s'est déroulé le **mercredi 19 juin de 10h à 16h30** au siège de la CCVG et sur les stades intercommunaux Christophe Dominici et Lanza.

Il avait pour parrain **Nicolas JOUANSSERRE**, membre de l'équipe de France de Handi-basket évoluant au club de Hyères et qui affiche un palmarès international impressionnant.

La manifestation a réuni **300 enfants âgés de 6 à 11 ans** venus des Accueils Collectifs de Mineurs dont 25 enfants de la commune de Belgentier, 70 de La Farlède et de Solliès-Ville, 84 de Solliès-Pont, 60 de Solliès-Toucas et une soixantaine d'élèves du collège Lou Castellas.

24 équipes se sont ainsi affrontées tout au long de la journée dans diverses disciplines sportives (rugby, athlétisme, tennis de table...).

La participation de **23 associations sportives** a assuré le succès de ce sympathique évènement clôturé par le traditionnel palmarès où les trois lauréats de chaque challenge ont été récompensés par des coupes et des trophées, tous les autres enfants recevant une médaille commémorative.

Une belle journée, instructive, conviviale et pédagogique.



Le padel à Solliès-Pont

Accompagnant la dynamique nationale de l'évolution des sports de raquette, le Tennis Club de Solliès-Pont vient de se doter de pistes de Padel.

Attirant et fidélisant de nouveaux adhérents, cette nouvelle structure complémentaire de la pratique du tennis, va dynamiser et favoriser le développement du club.

Situées au fond des courts, derrière la cuisine scolaire et longeant l'autoroute, les **3 pistes de padel** ont remplacé un cours de tennis.

Engagés par l'entreprise Méditerranée Environnement, les travaux ont duré de mai à juillet 2024 pour un coût de **223 158 euros** dont 100 000 de l'Agence Nationale du Sport, 73 158 du Tennis Club de Solliès-Pont et 50 000 de la commune.

Ces trois pistes de Padel qui sont les premières sur un secteur s'étendant sur un périmètre de 20 kilomètres, sont assurées de la fréquentation assidue par les joueurs du secteur est métropolitain qui a débuté au mois de septembre.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE



MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,
ADJOINTE À LA CULTURE, À L'ÉVÉNEMENTIEL,
AU PATRIMOINE, AU TOURISME ET AUX CULTES

Fête de la Figue : une exposition de circonstance



En lien avec l'édition 2024 de la Fête de la Figue, l'Office culturel de Solliès-Pont en collaboration avec la municipalité a proposé l'exposition "**Le Mystère du Figuier révélé**", qui s'est déroulée du 30 août au 1^{er} septembre dans la salle Léon Vérane au Château.

Cette exposition constituée de 27 superbes planches photos-botaniques a été conçue puis animée et commentée par **Christian Marcel**, photographe amateur de talent, plusieurs fois distingué et créateur en 2021 du Club Photo de la Vallée du Gapeau.

C'est durant cette même année qu'il étudia le cycle de la pollinisation et de la reproduction du figuier.

Arboriculteur lui-même, après avoir été l'initiateur des premières figues certifiées Bio à la coopérative Copsolfruit,

il a souhaité aborder la longue histoire biologique de ce fruit qui est devenu notre Violette, une histoire étonnante qu'il a voulu partager avec le grand public.

Pour cela, il a utilisé des outils de post-traitement numérique en incrustant ses photos dans des textures agrémentées de légendes claires et agréables à lire, qui retracent l'épopée de **la guêpe blastophage et pollinisatrice**, qui sera la vedette d'un ouvrage récompensé en 2023 par un prix international de la photographie, et dont les planches se situent entre la photographie et l'art pictural.

Contemporaine de la fête de la Figue, cette exposition, malgré sa brièveté, a attiré un nombreux public captivé par cette présentation instructive et accessible malgré sa grande qualité scientifique.

Jules Sénès et le Solliès d'avant

EXPOSITION
Jules Joseph SÉNÈS - (1848-1913)
Photographe Solliès-Pontois

du 4 au 10 novembre 2024
salle E. Baboulène
au Château, 1 rue de la République, Solliès-Pont
de 10h à 12h et de 14h à 16h

par l'Ecomusée de la Vallée du Gapeau
147, rue de la République, 83210 Solliès-Pont

Du 04 au 10 novembre 2024, l'Ecomusée de la Vallée du Gapeau a présenté une exposition consacrée à l'œuvre de **Jules Sénès**, un photographe professionnel solliès-pontois.

Né le 13 novembre 1848 et mort à l'âge de 64 ans le 17 avril 1913 à Solliès-Pont, il habitait au 33 rue de la République où il avait aménagé une chambre noire au dernier étage de sa maison.

Pascal Grué, le président de l'Ecomusée, a mis à l'honneur cet artiste méconnu, en présentant dans le hall du château ouvert au public en cette occasion, un diaporama de ses clichés pris à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, des clichés qui font découvrir la commune telle qu'elle se présentait **il y a 150 ans**, avec ses rues, ses places, son église et ses chapelles mais aussi ses fontaines et son industrie avec les tanneries et la fabrique de bouchons.

Il a su également graver sur les plaques photographiques de l'époque les images du quotidien d'une collectivité rurale et agricole, que ce soit à l'occasion d'événements festifs comme les mariages, les repas de famille ou les cérémonies religieuses ou encore pendant les travaux des champs, parmi les cerisiers, au cours des vendanges, dans les moulins à huile, des moments entrecoupés de joyeuses pauses repas.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

Le retour de la musique classique avec “Les Nocturnes à Solliès”



“Je rêve que les nocturnes à Solliès-Pont deviennent un endroit où des nouvelles impressions, des souvenirs magiques et de nouvelles amitiés verront le jour”.

Ainsi s’exprimait **Olga Jegunova**, directrice artistique du festival et pianiste lettone de renommée internationale, quand elle créa “les Nocturnes à Solliès-Pont”, un festival de musique classique qui s’est déroulé du 2 au 7 juillet dans la cour d’honneur du château Forbin.

Séduite par la beauté du lieu, elle connaissait l’intérêt porté par la commune au festival de piano international créé en 2006 par René Long et Sébastien Ferraro, puis par La pianiste virtuose Racha Arodaki, jusqu’en 2020 où le festival allait connaître une longue éclipse de 3 ans consécutive à la crise sanitaire.

Nous devons à la pugnacité d’Olga, brillante pianiste mais aussi gestionnaire rigoureuse, **le retour de la musique classique à Solliès-Pont** avec un nouveau festival aidé par l’Opéra de Toulon et Châteauvallon et soutenu par



leurs directeurs respectifs, Jérôme Brunetière et Charles Berling.

Animée par une dizaine d’artistes locaux et internationaux, dont la virtuosité et le talent ont comblé le nombreux public, la programmation éclectique d’un festival ouvert aux autres modes d’expression artistique, a rassemblé de façon heureuse, piano, musique classique et jazz, ainsi que des expériences innovantes comme les narrations de Bérengère Warlual ou les envolées lyriques de la soprano russe Margarita Polonskaya.

Le concert “Pierre et le Loup” interprété en matinée par Olga devant de nombreux jeunes enfants a témoigné de ce souci d’ouverture à toutes les composantes de notre population.

La réussite de la première édition des “Nocturnes à Solliès-Pont”, la qualité et la variété de sa programmation, inscrivent ce nouveau festival dans la démarche entreprise par la commune pour un accès à la culture pour tous.

Pierre Deval, un peintre inclassable

En collaboration avec **Michel Estades**, galeriste toulonnais réputé, l’Office Culturel de Solliès-Pont a organisé au château, dans les salles Baboulène et Vérane, une exposition concernant l’œuvre de **Pierre Deval**, un des plus grands peintres figuratifs du 20^{ème} siècle.

Né à Lyon en 1897, mais habitant La Valette depuis 1925 jusqu’à sa mort en 1993, son parcours original explique qu’il soit difficilement classable. Venu étudier à Paris où il participera au mouvement Dada en côtoyant Breton et Aragon, Pierre Deval sera à 24 ans lauréat du salon d’automne de Paris avec son œuvre Ariane, avant d’être pensionnaire de la villa Abd el Tif à Alger.

Revenu à Paris, il fréquentera quelques-uns des plus illustres “Fauves” comme Charles Camoin, Henri Charles Manguin et Matisse.

Mais c’est à La Valette que son talent allait s’épanouir. Installé au **château d’Orvès**, labellisé aujourd’hui jardin remarquable, il allait se transformer en un authentique peintre provençal, ébloui par la luminosité et la beauté de notre région.

Il allait produire une œuvre importante, inspirée par les

paysages magnifiques de notre territoire mais aussi par la femme qu’il a su célébrer par ses dons de coloriste avec une grande délicatesse, tant à l’aquarelle qu’à l’huile ou encore au pastel, genre dans lequel il excellait.

Dans le cadre des journées du patrimoine, l’exposition qui s’est tenue du 17 au 27 septembre, a connu un grand succès en recevant plus de 700 visiteurs.



RETOUR EN IMAGES...

////// ■ Fête de la musique - 21 juin



■ Concert classique OHTVM - 22 juin



////// ■ Festival des comédies - Du 26 au 29 juin



■ Festival du château - Du 17 au 20 juillet



////// ■ Les Voix Départementales



12 août

■ Exposition du Club Photos



Du 06 au 15 septembre

■ Exposition Salon d'Automne, les lauréats



Du 21 au 27 octobre

HOMMAGE

MISSAK ET MELINEE MANOUCHIAN



Le jeudi 22 février 2024, le conseil municipal de Solliès-Pont, sur proposition du groupe d'opposition de gauche et après avoir délibéré, a décidé que l'espace public situé entre l'entrée nord du parc Marie Astoin soit appelé **espace Missak et Melinee Manouchian**.

Cette décision qui honore les mémoires de ces deux résistants pour la France a été prise au lendemain de l'entrée du couple au Panthéon, le temple républicain dédié à la mémoire des grands hommes.

Apatride, ouvrier, résistant à l'occupant nazi, mais aussi poète et humaniste, l'entrée au panthéon de Missak Manouchian, le premier étranger à bénéficier de cet honneur, célèbre le sacrifice des étrangers pour la France.

Né le 15 septembre 1906 à Adiyaman une ville arménienne d'Anatolie, Missak survivra ainsi que son épouse au génocide perpétré par l'armée turque en 1915. Après avoir été recueilli par un orphelinat au Liban, alors sous mandat français, où il se passionna pour la culture française et la patrie des Droits de l'Homme, il débarqua à Marseille en 1924, à l'âge de 18 ans.

Entré au parti communiste français en 1934, il allait s'engager dans la résistance et diriger le groupe Manouchian des Francs-Tireurs Partisans de la Main d'œuvre Immigrée (**les fameux FTP-MOI**). Arrêté par la police française en novembre 1943, il fut fusillé par les Allemands le 21 février 1944 au mont Valérien avec 23 de ses camarades.

La lettre qu'il écrivit quelques heures avant sa mort témoigne de son humanité et de son élévation d'esprit quand il exprime son amour pour sa femme et pour la France en des termes dénués de toute haine pour le peuple allemand.

Une phrase de cette lettre est gravée sur le caveau n°13 du panthéon où Manouchian repose avec son épouse : *"Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre victoire dignement"*.

Plus tard, Aragon allait évoquer sa mémoire dans son poème "l'affiche rouge", une affiche de propagande nazie, antisémite, xénophobe et anticommuniste, un poème que Léo Ferré allait illustrer musicalement.

Honorés par la Nation, Missak et Melinee Manouchian reposent au Panthéon depuis le mercredi 21 février 2024.

Plus modestement la commune de Solliès-Pont, à l'occasion du **80^{ème} anniversaire de sa libération**, a baptisé de son nom un espace public près de l'école Daudet en présence de nombreux élus et de membres du parti communiste.

Une gerbe a été déposée en cet endroit par le maire de Solliès-Pont, accompagné de Christiane Vincents, conseillère municipale.





JEAN-CLAUDE LE TALLEC,
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

SOLLIÈS ET LE LIEN ARMÉES-NATION

La Vallée du Gapeau fête sa libération



Le 80^{ème} anniversaire de la libération a été commémoré par les 5 communes de notre intercommunalité avec solennité et souvent émotion.

Ainsi, à Solliès-Pont, après le traditionnel défilé des véhicules de l'association août 44 et les discours célébrant nos libérateurs, les soldats du 6^{ème} RTS et de la 1^{ère} DFL, un émouvant hommage a été rendu, en présence de sa famille, à **Diallo Souleymana**, soldat du 6^{ème} RTS, tombé le 20 août 1944 à Solliès.

En présence de leurs petits-enfants, un hommage mérité a également été rendu à la résistance locale et à deux membres fondateurs du comité clandestin de libération créé le 15 août 1944, **André Sarrazin et Victor Malvardi**.



Deux manifestations avaient été organisées en amont par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) pour commémorer ces glorieux faits d'armes qui font désormais partie de notre histoire et de notre patrimoine.

André Garron, maire de Solliès-Pont, de monsieur Giner, proviseur de l'établissement et de nombreux élus qui écoutèrent l'émouvant poème lu par les collégiens en hommage à nos libérateurs.

Ces chemins de la mémoire se sont naturellement intégrés aux **"Routes varoises de la Liberté"** organisées par le conseil départemental du Var.



Ainsi ont été réalisés les chemins de la mémoire dans notre commune et celles de La Farlède, de Solliès-Toucas et de Solliès-Ville, des chemins qui ont valorisé les faits d'armes et les événements qui ont accompagné la Libération.

Les 7 sites retenus pour Solliès-Pont ont été dotés de 9 plaques disposant d'un **QR code** permettant avec l'aide d'un smartphone, de retracer les temps forts de notre libération.

Le 14 juin avait eu lieu devant le collège du Castellat, l'inauguration de 2 plaques en présence du docteur

Une exposition réalisée au premier étage du siège de l'OTI à Solliès-Pont, a rappelé la chronologie de la libération du territoire et sa célébration par les 5 communes de la vallée et a présenté de nombreux objets de provenances diverses (courriers, photographies, et matériel militaire d'époque...).

Un diaporama historique et deux films ont été diffusés, ainsi qu'un jeu concours pour les élèves du territoire et le grand public.

Avec 605 visiteurs dont 234 scolaires, cette exposition qui s'est tenue du 3 juin au 4 octobre, a connu un grand succès.

La remise des prix aux lauréats du quiz auquel avaient répondu 241 visiteurs de l'exposition dont 214 enfants venus de 9 classes de CM² de 4 communes, a été effectuée le mardi 15 octobre à 17 heures 30 dans la salle d'honneur André Geoffroy de l'intercommunalité en présence du président de la CCVG et des maires de la vallée.

Une cérémonie conviviale et sympathique qui a pleinement satisfait les enfants présents, leurs familles, les élus, ainsi que les organisateurs.

HOMMAGE

CAPORAL DIALLO SOULEYMANA : IN MEMORIAM



Agé de 26 ans, le **caporal Diallo Souleymana**, tirailleur du 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais (6^{ème} RTS) a été tué le 20 août 1944 à 15 heures, au cours d'un combat rapproché au hameau des Laugiers. Il a été un des premiers soldats tombés au cours des combats pour la libération de Solliès-Pont. Son nom est inscrit sur le monument aux morts sur la place de la Victoire.

Fils de Saliou Ouri, notre héros est né en 1918 en Guinée qui était à l'époque une colonie française, dans la commune de Noumoukembou.

Après s'être engagé dans le 6^{ème} RTS, il débarqua le 16 août à Cavalaire avec les autres unités de l'Armée B commandée par le Général de Lattre. Composé de 3000 tirailleurs dont 80% étaient originaires de l'Afrique de l'Ouest, le régiment sous les ordres du colonel Salan appartenait à la 9^{ème} Division d'Infanterie Coloniale du Maroc commandée par le Général Magnan.

Diallo appartenait à la 6^{ème} compagnie du 2^{ème} bataillon commandé par le commandant Gauvin qui déploya son unité au hameau des Laugiers où un violent combat s'engagea au cours duquel 3 soldats allemands servant un poste de mitrailleuses furent tués.

Le bataillon allait hélas compter ses premiers morts, deux soldats dont le caporal Diallo Souleymana, tué à l'ennemi au sud du hameau, dans le ruisseau du Cubertix, à proximité de la ferme Piva, près du chemin de la Diligence.

A la fin des combats, Diallo fut enterré à la sortie est des Laugiers, avant que son corps ne soit transféré à la nécropole militaire de Luynes dans les Bouches du Rhône.

Le 24 août, à l'issue de la belle cérémonie qui a commémoré la libération de la commune, le maire de Solliès-Pont a remis la médaille d'honneur de la ville au neveu du caporal Souleymana, entouré de son petit neveu, Yacine Cisse et de nombreux membres de sa famille, tous citoyens français.

Le sacrifice du caporal Diallo Souleymana a témoigné de l'esprit de dévouement des soldats de l'Armée d'Afrique tombés pour la France, un pays que la plupart ne connaissaient pas.

Il a aussi établi un chemin entre la France et son pays la Guinée, un chemin qu'allait emprunter en 1971 son neveu, le père de Yacine, bientôt rejoint en 1975 par son épouse, avec laquelle il fonda à Lyon une famille dont les 7 enfants sont un modèle de réussite et d'intégration, dues à leurs mérites, mais aussi au sacrifice de leur grand-oncle Diallo, mort pour la France.



A L'HONNEUR

MARTHE BRUNE, UNE JEUNE CENTENAIRE !

Le lundi 29 juillet 2024, la famille et les nombreux amis de **Marthe Brémond, épouse Brune**, se sont réunis à la ferme de la Cressonnière pour fêter ses 100 ans. Comme l'a rappelé le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, dont la mère était une amie de Marthe, celle-ci est née le 29 juillet 1924 à Solliès-Pont, rue Notre-Dame.



Fille de Marie-Louise Fillon et d'Adrien Brémond, des noms bien de chez nous, Marthe a grandi dans une famille d'agriculteurs qui lui a transmis la valeur du travail, l'honnêteté et le respect des autres.

De santé fragile, elle a vécu une enfance heureuse, aimée de ses parents et entourée de fidèles amis comme Anna Moralès, Augusta Bouffier, aujourd'hui disparues et Dédé Sivan.

Jeune fille, Marthe allait subir les épreuves infligées par la seconde guerre mondiale et les occupations italienne puis allemande, jusqu'à la libération de la commune le 20 août 1944 par le 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais dont les combats allaient marquer durablement notre amie.

Puis la vie reprit son cours normal. Marthe épousa Jean Brune le 24 juin 1947, une union riche de deux garçons, Jean-Pierre et Christian qui lui donneront trois petits-enfants et deux arrière-petits-enfants qui seront sa joie de vivre. Après un long séjour à Marseille, entrecoupé par de fréquentes visites à Solliès, le couple retourna vivre définitivement dans la commune où il fit construire une maison au hameau des Laugiers, près de la chapelle Saint Roch.

La retraite allait permettre à Marthe et à Jean de réaliser de nombreux voyages dans le monde entier, tout en étant très actifs dans la collectivité où Marthe s'investit en tant que membre du conseil d'administration de l'EHPAD Félix Pey qu'elle honora jusqu'à l'âge de 96 ans, mais aussi dans l'association "Hier et Aujourd'hui" où elle cultiva la mémoire et le patrimoine de la commune.

Elle allait aussi cultiver avec Jean le domaine agricole familial des Sigues dont elle vendait les produits sur les marchés de Hyères et de La Capte jusqu'au décès à l'âge de 89 ans de son époux qui l'affecta profondément.

Après une vie laborieuse et bien remplie, Marthe vit aujourd'hui retirée dans sa maison, veillée par des aides de vie, entourée de l'affection de sa famille et soutenue par son optimisme et sa joie de vivre.

HÉLÈNE SALTETTO UNE PASSION POUR L'AGRICULTURE

Hélène Saltetto, une jeune sollièsponoise, a grandi dans une famille d'agriculteurs connue et estimée qui s'est établie dans la commune où depuis quatre générations elle développe l'exploitation familiale dans la plaine agricole, située au 2100 du chemin de Sauvebonne. C'est là que de nombreux sollièsponois connaisseurs fréquentent le magasin où sont vendus directement les fruits et les légumes entièrement produits par l'exploitation familiale.

La personnalité d'Hélène s'est construite autour des valeurs rurales que sont l'honnêteté, l'amour du travail bien fait, la simplicité, des valeurs enrichies par de solides études qui ont conduit Hélène de l'école primaire de Solliès jusqu'à l'obtention d'une licence et d'un master relatifs au commerce de l'agroalimentaire en alternance.

Après une expérience d'un an à Châteaurenard, elle a occupé pendant 8 ans un poste de commerciale dans la grande distribution, au sein de l'entreprise réputée Pomona Azur à la Farlède où elle affirma son goût pour le challenge, l'esprit d'équipe et la qualité du relationnel avec les clients.

Mais bon sang ne saurait mentir, et très vite, les gènes ont parlé quand elle décida de créer sa propre exploitation agricole, il y a 8 ans, à la naissance de son fils Antoine.

Après avoir obtenu ses premiers figuiers en fermage, elle cumula ses 2 activités, jusqu'en 2020, où la crise sanitaire

ayant favorisé sa réflexion, elle décida de s'occuper exclusivement de ses figuiers.

Hélène est depuis une agricultrice heureuse, passionnée, exerçant le métier en famille, toujours à la recherche de l'excellence, de la qualité et du bon conditionnement de sa production qu'elle expédie à Rungis, tout en continuant la vente directe sur l'exploitation.

Hélène a intégré en 2022 le Syndicat de Défense de la Figue de Solliès où elle a trouvé les valeurs qui guident sa vie, le dynamisme, la solidarité et la compétence, des qualités qu'elle a mises au service de la culture de la Figue, traduisant le savoir-faire de nos agriculteurs et contribuant au rayonnement de Solliès-Pont.

Agricultrice passionnée et compétente, fière d'appartenir à la communauté sollièsponoise, mais qui a su concilier son état de femme et de mère avec les dures contraintes des métiers de la terre, Hélène Saltetto a amplement mérité que lui soit décernée la médaille d'honneur de la ville de Solliès-Pont que lui a remise le docteur André Garron, maire de la ville, à l'occasion du cocktail inaugural de la Fête de la Figue, sur le parvis de notre Château le vendredi 30 août 2024.





VIE QUOTIDIENNE



PATRICE BARNAY,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

Le recensement de la population en 2025



Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le recensement permet d'établir la population officielle de chaque ville et village. Il fournit en outre des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels, permettant d'identifier nos besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc), de commerces, de logements...

Comment ça se passe ?

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, strate à laquelle Sollies-Pont appartient, le recensement a lieu tous les ans et concerne un échantillonnage de 8 % des logements existants tirés au sort.

Il se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2025.

Un courrier du Maire vous informera de l'opération.

Un agent recenseur de la commune vous fournira une notice remise en mains propres ou dans votre boîte aux lettres. Toutes les instructions y seront indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, conservez-le précieusement ! Participer au recensement en ligne est plus simple, plus rapide et respectueux de notre environnement par l'économie de papier réalisée.

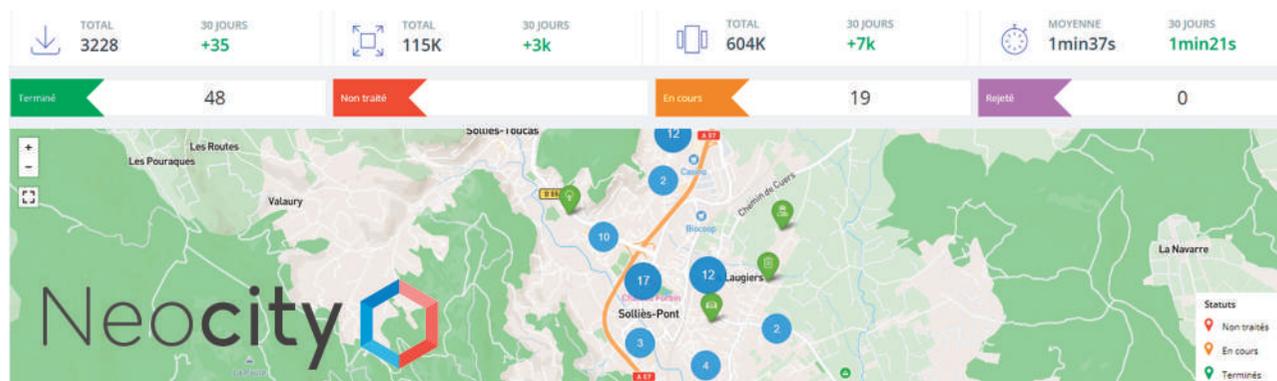
Un questionnaire sur papier pourra toutefois vous être remis par l'agent recenseur sur votre demande.

Pour en savoir plus,

rendez-vous sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr

Contact mairie : 04 94 13 58 00 ou 04 94 00 30 47

Néocity : Une Application au Service des Citoyens



Depuis son lancement en 2019, l'application **Néocity** avec 3197 chargements réalisés à ce jour s'est imposée comme un outil essentiel pour améliorer le cadre de vie des administrés. Ceux-ci, en effet, peuvent désormais formuler leurs doléances en signalant des problèmes les concernant dont la solution peut dépendre de l'action municipale.

Au cours des douze derniers mois, sur les **245 signalements effectués** via l'application, seuls 18 sont encore en cours de traitement, soit un taux de résolution élevé qui témoigne de la réactivité et de l'efficacité de nos services municipaux.

Ces signalements exprimés depuis votre smartphone ont concerné des problèmes relatifs à la voirie, aux espaces verts, à la propreté, mais aussi à l'éclairage public, à la sécurité et au stationnement. Ils ont été pris en compte et traités rapidement par des interventions que vous avez pu suivre.





HUGUETTE BERTRAND,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE,
À LA COMMUNICATION,
AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Un service d'aide à la mobilité renforcé

Depuis 2011, le CCAS met à disposition des personnes âgées de 70 ans et plus et résidant sur la commune, un service gratuit d'aide à la mobilité. En effet, un mini-bus relie les différents quartiers au centre-ville et aux grandes surfaces péri-urbaines.



Afin d'améliorer la prise en charge et le confort des usagers, le CCAS a fait l'acquisition en 2023 d'un mini-bus électrique qui a été équipé dans un second temps d'une rampe et d'un marchepied afin d'en faciliter l'accès.

Cette aide à la mobilité, très sollicitée et appréciée, concerne tout au long de l'année 35 séniors.

Jusqu'alors proposé chaque mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, ce service sera renforcé dès le 1^{er} trimestre 2025 en ajoutant le créneau du jeudi matin pour mieux satisfaire la demande.

Inscription obligatoire auprès du CCAS au 04 94 13 88 90

Les feux de l'été se combattent en hiver



Le gouvernement vient de lancer une nouvelle campagne d'information sur les **OLD** (Obligations Légales de Débroussaillage) en rappelant que l'automne et l'hiver sont les saisons les plus propices à ces travaux.

Rappelons que toute habitation ou construction située à **moins de 200 mètres** d'une forêt, d'une lande ou garrigue est soumise à l'obligation de débroussailler **sur une profondeur de 50 mètres** afin de limiter la propagation des feux.

Attention : la présence d'une habitation sur une propriété entraîne une obligation de débroussaillage qui s'applique au-delà de sa propriété, est à la charge du propriétaire.

Le maire est responsable du contrôle de la mise en œuvre des OLD et peut les faire exécuter d'office, en cas de manquement, aux frais du propriétaire.

Tous connectés avec la fibre optique



Cette installation d'initiative publique qui comprend plus de 7853 prises, s'inscrit dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Var, dont les premières études avaient débuté en 2013.

La société Eiffage, sous-traitant de Var Très Haut Débit qui est à la fois constructeur et exploitant du réseau, réalise les travaux sur notre commune.

Commencé en 2019 et retardé par le COVID, le chantier de déploiement de la fibre optique est aujourd'hui quasiment achevé sur la commune avec un taux de couverture qui s'établit à 91,48 % en octobre 2024.

A vos agendas : le 10 décembre 2024 se tiendra le FORUM FIBRE dans la salle d'honneur André Geoffroy au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau.

Organisé par la Région Sud PACA, le département, THD 83 et la CCVG, ce forum a pour objectif d'informer et de conseiller les administrés qui ont des difficultés avec le réseau fibre optique (réception, maintenance, dysfonctionnement).



Le numérique accessible à tous

Depuis 2021, France Services qui dispose d'un conseiller numérique, propose des ateliers gratuits et ouverts à tous, pour s'initier au monde du numérique et à ses codes. Pour répondre à une demande croissante, la fréquence des formations a été **renforcée dès le mois de mai 2024** avec l'organisation de séances collectives réunissant tous les 15 jours des petits groupes de 5 personnes.

Les personnes intéressées peuvent aussi suivre des cours individuels, également gratuits, tous les mercredis après-midi.

Outre la formation numérique, savoir utiliser un smartphone ou une tablette numérique, apprendre à résoudre un problème technique sur un ordinateur portable sont des missions qui ont été également confiées à notre conseiller numérique.

Alors n'hésitez pas à recourir à ses services !

Inscription obligatoire préalable par téléphone auprès de France Services au 04 94 33 38 61

ou par courriel à l'adresse suivante : **amir.saidi@conseiller-numerique.fr**

LE SPORT À SOLLIÈS...

Base Ball - Les Renards



Base Ball



Geoffrey Moschetti

Asso De Vie, arts chinois



© Ville de Sollies-Pont

Rugby Club de la Vallée du Gapeau



© Ville de Sollies-Pont



LE SPORT À SOLLIÈS...



Football Club de la Vallée du Gapeau



Basket Ball



Karaté



Gymnastique artistique UGCS



Picklball





RETOUR EN IMAGES...

//// Fête de la figue - 27e édition - Du 30 août au 01 septembre



//// Forum des associations - 7 septembre



Le palmarès

■ Lei Ginesto



//// Les journées du patrimoine



21 et 22 septembre

■ Halloween par le COF



Concours de déguisements



RETOUR EN IMAGES...

Exposition : Histoire de la photographie et l'œuvre de Jules Sénès - Du 04 au 10 novembre



Serge Allègre



Eco-musée

■ VENDREDI 17 JANVIER 2025

Cérémonie des vœux du maire

A 19 heures - Salle des fêtes, rue Lucien Simon

■ SAMEDI 17 MAI 2025

Accueil des nouveaux arrivants

Rendez-vous à 9h45 sur le parvis du château
Présentation des services suivie de la visite commentée de la ville en bus - Inscription au 04 94 13 58 23

À VOS AGENDAS !

■ MERCREDI 22 JANVIER 2025

Don du sang - Salle des fêtes, rue Lucien Simon

■ DU 24 AU 26 JANVIER 2025

Festival du cinéma Espagnol - Cinéma le Rio

■ SAMEDI 01 FÉVRIER 2025

Conférence "Au temps d'harmonie 83"

En partenariat avec l'Avath - Foyer Quiétude

■ DIMANCHE 2 FÉVRIER 2025

Salon Club Philatélique

Salle des fêtes - Rue Lucien Simon

■ DU 6 AU 28 FÉVRIER 2025

Exposition sculptures par l'Office Culturel

Salles Vérane et Baboulène

■ DIMANCHE 02 MARS 2025

Loto du Comité Communal des Feux de Fôrets

Salle des fêtes - Rue Lucien Simon

■ MERCREDI 05 MARS 2025

Repas de la Fête des grands-mères

Salle des fêtes - Rue Lucien Simon

■ DU 6 AU 16 MARS 2025

Exposition "femmes" par l'Office Culturel

Salles Vérane et Baboulène

■ SAMEDI 8 MARS 2025

Braderie du Secours Populaire

Salle des fêtes - Rue Lucien Simon

■ DU 20 AU 23 MARS 2025

Festival de Théâtre de Solliès-Pont

2^{ème} édition - Salle des fêtes - Rue Lucien Simon

20.03 à 21h00 "Que faire des cons ?" de et avec Sandra Colombo

21.03 à 21h00 "La femme qui voulait juste faire un gâteau au citron"
avec Prisca Demarez et Lucas Andrieu

22.03 à 18h30 "La jeune fille et la mort" de Ariel Dorfman

22.03 à 21h00 "Bienvenue dans le Secteur 28" de Lucas Andrieu

23.03 à 14h30 "Denise jardinière vous invite chez elle"

de et avec Thierry Boidin

23.03 à 16h30 "Michel et Claude" avec Luc Rodier et Loris Verrecchia

■ SAMEDI 22 MARS 2025

Récital d'Orgue

par Les Amis de l'Orgue de Callinet à l'église

■ MARDI 25 MARS 2025

Don du sang - Salle des fêtes, rue Lucien Simon

■ DU 31 MARS au 06 AVRIL 2025

Exposition "Grand format" par l'Atelier

Salles Vérane et Baboulène

■ AVRIL 2025

5.04 : Carnaval

5.04 : Conférence Kemetmaa

Salle des Fêtes - Ouverte au public

13.04 : Marché Vintage

Du 22.04 au 04.05 : Exposition Salon d'Art Académie du Var

Les 26 et 27.04 : Rencontre avec les dentellières

> Retrouvez l'agenda sur le site internet
ou la page Facebook de la ville

TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Groupe "Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire"

CHRISTIANE VINCENTS,
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

Vous avez peut-être signé la pétition suite à l'accident mortel d'une jeune femme à la gare de Solliès-Pont le 25 septembre dernier.

En Conseil Municipal, notre groupe a insisté sur l'urgence de travaux de sécurité : tout serait résolu en 2030.

NON! Trop d'accidents déjà : des quais à la hauteur des trains et une passerelle sécurisée ne peuvent pas attendre.

Et on nous parle de SECURITÉ des citoyens grâce à la video-surveillance !

A-t-on besoin de dizaines de caméras qui nous coûtent cher et dont l'efficacité reste à prouver ?

Comment vérifier qu'il ne s'agit pas simplement de faire fonctionner le marché privé du lobby de la sécurité ?

Et que dire de la question éthique "informatique et liberté" ?

Apparemment, on préfère "croire" aux bienfaits de la technologie en accumulant les machines plutôt que faire confiance à des humains.

OUI, Solliès-Pont a besoin de policiers et de personnes qui se soucient de la population - plutôt que de caméras, d'armes et de drones.

OUI, il faut à Solliès-Pont une gare sécurisée, un chef de gare présent, un guichet ouvert au public alors que la privatisation de la SNCF réduit drastiquement le personnel en contact avec les voyageurs.

Un débat sur les choix serait bienvenu. C'est la TRANQUILLITÉ que nous recherchons.

René CHAR va donner son nom à notre future Médiathèque. Écoutons son haïku 12 de 1956 :

La sécurité est un parfum.

Groupe "Ensemble dans l'action"

PIERRE ROYET ET AUDREY MARINONI

Législatives : 54% pour le RN au 1^{er} tour !

La dissolution de l'Assemblée Nationale a permis de montrer que le RN était encore une fois en très importante progression. Les calamiteuses réformes du Gouvernement aggravent dramatiquement l'état de la France, surtout dans les domaines de l'immigration, la police, la justice et les finances.

D'où les 54% pour le RN à Solliès-Pont.

A l'échelle municipale, les leviers pour légèrement limiter cette piètre gestion sont peu nombreux : augmenter la police municipale et diminuer les impôts.

C'est bien pour cela que nous n'avons pas arrêté de demander et redemander plus de policiers municipaux, de vidéo protection et une baisse des impôts locaux.

Malheureusement, nous n'avons été que très partiellement entendu, et nous avons bien peur que le mur fiscal nous arrive en pleine face et à grande vitesse.

Si la France entière avait la qualité de vote des Solliès-pontois et de la 2^{ème} circonscription du Var, le Gouvernement serait constitué que de personnes aussi compétentes et dynamiques que notre députée Laure Lavalette.

Nous en sommes bien loin.

Seule une dissolution la plus rapide possible avec la victoire des patriotes arrêtera le déclassement de notre France.

Vive demain !

CARNET SOLLIÈSPONTOIS

Mariages

- BESNOU Quentin et DELFINO Marie
- DELFORGE Gaëtan et NICOLAS Coralie
- FOOS Bastien et GOSSELIN Clara
- DRUKIER Mathias et BLASON Vanessa
- DRAGON Eric et BELLEVAUT Alexia
- PERIER Alexandre et SERVILLE Elise
- CHARLET Jean-François et BRUNO Sylvie
- CRIADO Nikki et BECHAIMONT Kelly
- VIRGIL Cedric et COPLO Vanessa
- NONNENMACHER Alexandre et DESBIOLLES Adeline
- TROUILLET Mickaël et DURUPT Alexia
- FERREIRA Bruno et VANRENTERGHEM Vanessa
- BAROLI Alexandre et MAES Maité
- POMMELET Benoît et LARDRY Sylviane
- SAMMUT Mickaël et DAVID Marjorie
- BABY Thibaud et LEMMERS Éléa
- AOUDAMA Amaury et IBRAHIM Lila
- BERNIGAUD Arnaud et FAVIER Amandine
- PAOLI Michaël et DUMAS Cécilia
- PAUGAM Ghislain et DAYNES Valérie
- LEGRAND Yannick et SCHMITT Virginie
- ALARCON Yoan et RAMDANI Houria
- COLOMBANI Cédric et LEHMANN Stéphanie
- LECOMTE Guillaume et BORRELLI Rosy
- ELKAF Badr et CHABANON Séverine
- GARCIA Christophe et QUILLOT Nadine
- DEL CASTILLO dit CASTEL Andréa et FAUVEL Enora
- De MISCAULT Guillaume LE PELLEC Sandrine
- GIOANETTI Louis et DESPRES Cynthia
- MARTINELLI Ronny et NGUYEN VAN Marjorie
- LEFEBVRE Jessy et MANSOUR Nadia
- LAURIN Didier et TOUARGUI Amal
- FENOUILLET Philippe et DERIN Anne
- LIPARI Anthony, et DEROUBAIX Emilie
- GAILLARD Dominique et LIBERATO Isabelle
- LENIAUD Hervé et GADEA Sophie
- SCARANTINO Thierry et GUES Laurence
- CALENDINI Florian et SAZIO Maïra

Naissances

- VIDAL Lucia
- NARDINI Mathias
- NONNENMACHER Léana
- NEVEUX Taya
- EXPOSITO Esteban
- RASPAIL Léo
- BERTRAND Nans
- CHATREFOUX Jules
- WASZAK Abby
- BERTRAND Rosalie
- GATEY Olivia
- NASR Sila
- BESSON Mattéo
- SCOTTO D'ANIELLO Ilona
- MARCHAND Ange
- COURCY Mylenna
- CHAURAND PETIT Lyse
- ROBIN Hanaé
- TARANTINI Téo
- BREMER Adriel
- LACORNE Raphaël
- LEBLANC Noa
- NAVARIN Jolyne
- COUPERIER Sasha
- AUBERT Elio
- AUBERT Lino

NUMÉROS UTILES

- **SAMU : 15**
- **Urgences : 115**
- **CCAS : 04 94 13 88 90**
- **Déchetterie : 04 94 35 14 28**
- **Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31**
- **France Services : 04 94 33 38 61**
- **Gendarmerie : 04 94 28 90 16**
- **Mairie : 04 94 13 58 00**
- **Office du tourisme : 04 94 28 92 35**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Police municipale : 04 94 00 47 36**
- **Pompiers : 18**
- **SOS Médecins : 04 94 14 33 33**
- **Taxi : 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89**
- **Vétérinaire : 04 94 28 74 74**

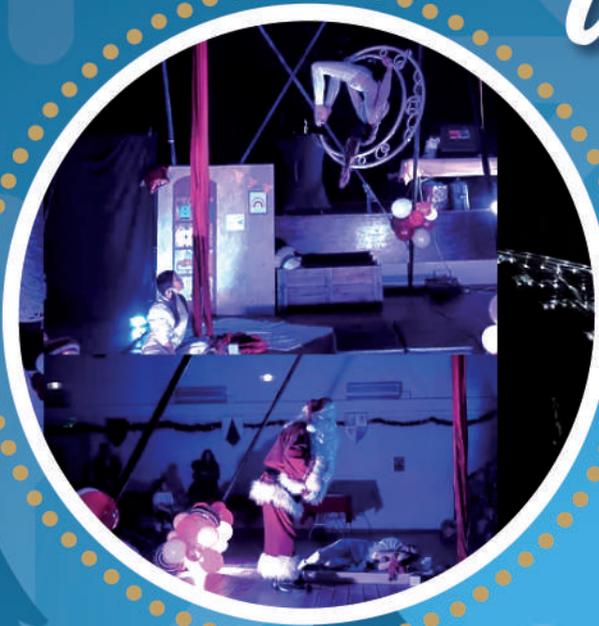
Décès

- IVOL Louis
- ARENE Emilien
- ALONSO Michel
- DAUBIE Michel
- SQUITERI veuve BONO Rosaria
- ROMARY Anne-Marie
- LEON MADRID Vicente
- HOURIEZ René
- VILLAUME André
- SANCHEZ BLAZQUEZ Brigida
- SOMA veuve BLANC Madeleine
- BERNARD Louis
- COUTURIER Thierry
- POTELET épouse VELASCO Anne-Marie
- ROS RAYA LUIS
- CLAUDI veuve SOULAT Maryse
- CHARLEUX Jean
- BRUNO Raymond
- BOSCH veuve LASSO Nadine
- LUNARDELLI veuve DONADIO Emilienne
- BORRAJO GARCIA veuve DELGADO Ermitas

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.



Sollies-Pont Spectacles de Noël



"Le rêve d'Hona"

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE 2024
18H - SALLE DES FÊTES



"C'est la fête"

MARDI 24 DÉCEMBRE 2024
15H - SALLE DES FÊTES



ENTRÉE LIBRE

SPECTACLES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ



Intermarché

BRICO MARCHE

KIABI
la mode à petits prix

Bratigny
Pharmacie

Crédit Mutuel